

LA CLEF  
DU CABINET  
DES PRINCES  
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique  
sur les matières du tems.

*Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature*

Juillet 1758.

TOME CIX.



A LUXEMBOURG;  
Chez l'Héritière d'ANDRÉ CHEVALIER, vivant  
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.


M. D C C. LVIII.

*Avec Privilège de Sa Majesté Impériale &  
Approbation du Commissaire & Examinateur*

## AVIS AU PUBLIC.

**C**E Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets ( francs de port ) à l'Héritière de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

On trouve aussi chez la même Héritière, outre ses impressions, un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux : Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Nicéron, Barnabite, à présent 44 vol. : Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continué : Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol. : & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8°. nouv. édit. revûë par Mr. de Casumat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux ; ladite Héritière le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun ; & de la Bibliothèque Germanique, à présent 45 volumes.



LA CLEF  
DU CABINET  
DES  
PRINCES DE L'EUROPÈ

Où Recueil Historique & Politique  
sur les matières du tems.

JUILLET 1758.

---

ARTICLE PREMIER.

*Contenant ce qui s'est passé de plus consi-  
dans le NORD, depuis le mois  
dernier.*

**P**OLOGNE. I. En réponse à une Lettre  
que le Magistrat de *Dantzic* adressa, il  
y a près de trois mois, à l'Impératrice de  
Russie, le Comte de *Woronzoff*, Vice-  
Chancelier, a écrit de *Petersbourg*, au nom de  
Sa Maj. Imp. Czarienne, que le Comte *Musiri-  
Puschkin*, qui réside à *Dantzic* en qualité de  
son Résident, avoit ordre de représenter de nou-

veau au Conseil, qu'en conséquence des engagements qui subsistent entre-elle & ses hauts Alliés, il étoit de la dernière nécessité que les Fortifications & une des Portes de la Ville fussent livrées à ses troupes, & qu'afin que le Résident pût en convenir avec le Conseil, on lui avoit envoyé de nouvelles instructions & un plein-pouvoir qui étoient relatifs à ce sujet. Mr. Puschkin, conformément à sa commission, en informa le Conseil le 22. May par un Mémoire qu'il lui présenta. Ce Mémoire contenoit d'itératives instances de ne pas différer plus long-tems son acquiescement à la demande de l'Impératrice. Il y insistoit aussi pour que l'on s'entendît au plutôt avec lui sur les conditions d'une Capitulation, en y stipulant les exceptions que la Ville voudroit réserver en sa faveur. Le Grand Conseil ayant été convoqué, on délibéra de nouveau sur ces propositions. Mais au lieu de rendre au Résident de Russie une réponse qui satisfisoit à l'objet de ses instances, on l'a prié d'exposer à sa Cour le danger que la Ville auroit à craindre, si elle s'exposoit au ressentiment du Roi de Prusse, à qui la Régence avoit promis, depuis plus de six mois, de ne se déclarer pour aucun Parti; & le lui avoit même réitéré après la Lettre suivante que le Ministère du Roi de Prusse lui a écrite le 25. Avril.

*MESSIEURS, Nous venons d'apprendre de bonne part, que malgré les assurances solennelles qui vous ont été données, & malgré la déclaration publique qui vous a été faite par la Cour de Russie, & en particulier par ses Généraux, on ne laisse pas d'exiger que vous laissez entrer des troupes Russiennes dans votre Ville.*

*des Princes &c. Juillet 1758. §*

*Ville. A la vérité, les ennemis du Roi mon Maître se sont mis sur le pied de ne plus étonner l'Univers par de tels procédés, puisque la conduite qu'ils ont tenuë en Pologne, aussi-bien qu'en Allemagne, fournit à tous momens de nouveaux exemples que les protestations les plus sacrées ne sont employées de leur part que pour surprendre la bonne foi des Etats neutres, afin de les subjuguier ensuite plus facilement.*

*Il nous revient en même-tems que pour parvenir à leur but, les Russiens se servent du prétexte que la Ville de Dantzic a lieu de craindre qu'elle ne soit occupée par les troupes du Roi. Quelque peu probables que soient de pareilles imputations en elles-mêmes, & quelque impraticable que soit ce prétexte avec la situation présente des affaires, Sa Maj. a bien voulu nous ordonner de vous réitérer en son nom les assurances les plus fortes, qu'elle n'a jamais pensé, ni ne pensera jamais à faire entrer de ses troupes dans votre Ville, & qu'elle n'entreprendra pas même la moindre chose qui puisse vous donner de l'inquiétude, tant que vous observerez exactement les regles de la Neutralité,*

*Nous nous flattons, MESSIEURS, que vous serez aisément convaincus de la sincérité des intentions du Roi, pour que vous vouliez bien vous rappeler la façon amiable dont S. M. en a agi envers votre Ville pendant tout le tems de son règne. Votre propre témoignage doit servir à convaincre l'Univers, que Sa Maj. a constamment évité de vous donner le moindre sujet de plainte.*

*Si non-obstant cela il arrivoit que vous vous laissassiez persuader à admettre chez vous des troupes Russiennes, vous jugez bien qu'on ne*

pourroit trouver étrange que le Roi allât chercher ses ennemis par tout où il croiroit les rencontrer; & dans un cas pareil ce ne seroit qu'à vous mêmes que vous devriez imputer le malheur qui en résulteroit pour votre Ville.

Nous ne pouvons donc, MESIEURS, que vous réitérer nos représentations à ce sujet: afin que vous ne prêtiez point l'oreille aux menaces ni aux belles promesses qu'on voudroit employer pour vous entraîner à prendre des résolutions qui pourroient vous devenir préjudiciables. L'expérience doit vous avoir fait connoître suffisamment le prix de ces sortes de déférences, & l'on ne sauroit douter que le sort de la Ville de Brême ne vous fournisse des réflexions sérieuses sur la conduite que vous aurez à tenir.

Vous voudrez bien au reste être persuadés, qu'en continuant d'observer une neutralité exacte, le Roi nôtre Maître ne manquera pas de vous prêter en tems & lieu toute l'assistance qu'il lui sera possible, pour détourner les entreprises que ses ennemis auroient envie de former contre votre Ville &c.

Ces précautions de neutralité recommandées par le Roi de Prusse, sont bien observées à Danzig. On ne veut y admettre aucunes troupes de quelque Puissance que ce soit; & pour s'opposer à toute entrée qui se ressentiroit de la violence, on ne peut rien ajouter aux préparatifs qui ont été faits pour la défense de cette Ville. Les Russiens n'ont pas laissé de faire de nouvelles réquisitions dans le goût des premières au Magistrat, qui les a encore rejetées du commun consentement des Ordres de la Bourgeoisie. Quant aux habitans de la dépendance du territoire, ils ont été requis de  
livrer,

vrer, sous le payement en argent comptant, 600 chariots & charettes à *Dirschau*, d'où partie de l'Armée Ruffienne a dû se mettre en marche dans les commencemens du mois de Juin vers la *Pomeranie*. Les troupes Prussiennes se renforçoient pour lors considérablement sur les frontières de cette Province. Une partie campoit à *Butow*, pendant que l'autre se tenoit retranchée à *Lauwenbourg*. Mais la Ville de *Thorn* continuoit d'avoir dans ses environs beaucoup de troupes Ruffiennes, même toutes celles qui ont cantonné pendant quelque tems dans le Palatinat de *Culm*. Elles étoient dans les endroits les plus voisins de cette Ville qui bordent les rives de la *Vistule*. Comme *Thorn* sépare la Prusse Polonoise d'avec la Pologne même, on ne pouvoit passer le pont sans appercevoir le Fort que les Ruffiens élevoient, ainsi qu'un Corps-de-Garde qu'ils ont formé sur une hauteur pour mettre ce pont à couvert d'insulte. A trois milles de *Thorn*, en remontant à la gauche de la rivière, il y avoit dans le même tems, c'est-à-dire, sur la fin de Mai, un Camp séparé occupé par trois Régimens de Cosaques & par un Régiment de Hussars des mêmes troupes. Outre ce Camp, il y en avoit un autre établi à la distance de cinq milles au-dessous & du même côté de la *Vistule*, également occupé par trois Régimens de Cosaques & par un Régiment de Hussars. Les autres troupes Ruffiennes tant Infanterie que Cavalerie qui sont entrées en *Pologne* par le Duché de *Lithuanie*, sont commandées par le Général *Brown*. Elles ont dû faire leur jonction le 6. Juin à celles du Prince de *Gallitzin*, & marcher ensemble vers  
la

la *Sileſie*, tandis que le Corps deſtiné pour la *Pomeranie* pénétreroit dans cette Province. La direction de ces marches & les opérations qui ſ'enſuivront reſtent confiées aux ſoins du Général Fermer, dont le quartier Général étoit encore à *Marienwerder* ſur la fin du mois de Mai. Mais il faut, avant de rien entreprendre, que toutes les diviſions qui forment les Corps aux ordres des divers Généraux de l'Armée ſoient réunies; ce qui doit ſ'effectuer inceſſamment.

II. Il y a déjà du tems que les Biens de l'Or-dination d'*Oſtrog* ont été mis en ſequeſtre, pour être régis au profit de la République par une Commiſſion particulière. Une Convention a été faite à ce ſujet à *Kolbuſzowa*. Nous en avons fait ample mention dans nos Journaux. Mais cet arrangement n'ayant répondu qu'en partie aux vûes œconomiques dans leſquelles il avoit été formé, le Roi a jugé à propos de rétablir les choſes à cet égard ſur l'ancien pied. Sa Maj. a donc ſupprimé la Convention établie à *Dubno*, & a remis le Prince *Sanguſko*, Maréchal de Lithuanie, en poſſeſſion du Majorat de ces mêmes Biens. Comme il étoit à propos que la diſpoſition faite à ce ſujet fût annoncée par le Roi même aux Sénateurs réſidens à *Varſovie*, S. M. leur en a fait part le 16. Mai ainſi que des raiſons qui l'y avoient déterminée; & le Primat du Royaume lui a fait un Diſcours de remerciement pour les ſoins qu'elle s'étoit donnés dans cette importante affaire. La bonne harmonie qui avoit été troublée entre les Membres du Sénat pour l'adminiſtration d'*Oſtrog*, ſe rétablit par l'arrangement nouveau, ainſi que l'ancienne tranquillité dans la Patrie.



*des Princes &c.* Juillet 1758. 9

Le Ministre de la Porte doit avoir pris actuellement ses audiences de congé du Roi pour retourner à *Constantinople*.

R U S S I E.

O sman- Effendi, Ambassadeur Extraordinaire de la Porte, que le nouveau Grand-Scigneur a envoyé à cette Cour pour notifier à l'Impératrice son avènement au Trône, étant arrivé le 19. Avril à *Petersbourg*, alla descendre au logement qu'on lui avoit préparé dans le Couvent de *Saint-Alexandre-Newski*, près de cette Ville, où il s'est arrêté trois jours pour se remettre des fatigues de son voyage. Il fit le 23. son entrée publique à *Petersbourg*, & le lendemain il eut sa première audience de S. M. Imp. Le Comte de *Woronzoff* remplit dans cette occasion les fonctions de Grand-Chancelier de l'Empire.

L'ordre de la Cour a été d'abord, en ordonnant la marche de ses troupes en *Pologne*, de faire assembler dans le territoire de *Dirschau*, qui n'est qu'à cinq lieues de *Dantzic*, un Corps de quarante mille hommes, qu'on apprend y être arrivé, y avoir tracé un Camp, élevé des Batteries, & fait transporter quantité de canons & de munitions d'*Elbing*, de *Königsberg* & de *Memel*, pour agir suivant les directions du Général *Fermer*, Commandant en chef de toute l'Armée, que l'Impératrice veut faire agir en faveur de ses Alliés. Toutes les Divisions en étant réunies elles la porteront à près de cent mille hommes, qui ne reviendront dans les Provinces de l'Empire que lorsque la paix sera rétablie dans l'Allemagne. Les déclarations du Ministère données & répétées aux Ambassadeurs des Cours de *Vienne*, de *Versailles* & de *Varsovie* sont claires sur ce sujet.

ſujet. On a fait voir en ſon tems celle qui a été donnée des motifs qui ont occasionné la retraite du Général Apraxin, après qu'il eut gagné près de *Königsberg*, la Bataille qu'il a livrée aux Pruffiens. Elle taxoit ce Général d'imprudence, de précipitation & de quelque chose de plus encore : & aujourd'hui les choses en restent à l'examen qui a été fait de la conduite de ce Général qui demeure fort tranquille à *Nerwa* où il a toute liberté. Il avoit donc les ordres d'en agir de la sorte, non de sa Souveraine, on le ſçait, mais de ceux qui étoient au timon des affaires. Le Comte de Bestuchef disgracié est regardé en ceci comme auteur de ces ordres ; peut-être ſans fondement, puisque c'est tout ce qu'on en dit jusqu'à présent. La privation de ses emplois semble devoir être toute la punition qui lui arrivera. On ne dit plus rien des personnes arrêtées ensuite de sa disgrâce.

Voici une déclaration que le Marquis de Lhopital, Ambassadeur de France, a remise à l'Impératrice, avec une Lettre du Roi Très-Chrétien, dans une audience qu'il eut au mois de May de Sa Maj. Impériale. Elle doit trouver place dans nos Mémoires.

LE ſouffigné Ambassadeur de S. M. T. C.  
 a ordre de déclarer à S. M. l'Impératrice  
 de Toutes les Ruffies, que le Roi ſon Maître  
 a appris avec une joye extrême la Réſolu-  
 tion, que S. M. Imp. avoit prise, de faire  
 rentrer pour l'avantage de la Cause commune  
 ſon Armée dans le Royaume de Pruffe, & de  
 faire marcher un nouveau Corps de Troupes  
 vers la *Sileſie*.

Le Roi T. C. étant le plus étroitement uni  
 par

par les liens de l'amitié la plus sincère avec  
l'Impératrice de Russie, lui témoigne réelle-  
ment la part qu'il prend à la conquête du  
Royaume de Prusse, faite par les armes Rus-  
siennes. Ces avantages importants, rempor-  
tés par les sages dispositions des Généraux  
Russiens, est un heureux présage de ce qu'on  
peut espérer du grand zèle de Sa Maj. Imp.  
pour le rétablissement d'une paix raisonnable  
& solide.

Les vûes de S. M. T. C. ne tendent qu'à  
parvenir à cette paix. L'unique objet de ses  
desseins est de maintenir les Constitutions de  
l'Empire si notoirement enfreintes, & que Sa  
Maj. est obligée de protéger en sa qualité de  
Garant de la Paix de *Westphalie*.

L'Europe impartiale regarde avec admira-  
tion avec quelle grandeur d'ame l'Impératrice  
de Russie a pris de si sages mesures pour la su-  
reté des possessions de l'Impératrice-Reine;  
pour le rétablissement du Roi de Pologne  
dans ses Etats héréditaires, desquels il a été  
dépossédé avec tant de violence, pour pro-  
curer à ce Monarque l'indemnité de tout  
son Electorat & des pertes qu'il a essuyées;  
événement que ce Prince a soufferts avec  
tant de fermeté & une constance inébranla-  
ble; ainsi que pour soutenir les armes Sué-  
doises, qui, uniquement pour observer les  
engagemens de Garant de la Paix de *West-  
phalie*, se voyent aussi enveloppés dans cette  
guerre.

Les ennemis de la Cause commune s'étu-  
dieront selon toute apparence à interpréter  
malicieusement la retraite de l'Armée Fran-  
çoise, aux ordres de Mr. le Comte de Cler-  
mont.

20 mont. Pour ralentir le zèle des Alliés, & fa-  
 20 crifier par-là les entreprises de l'ennemi; ils  
 20 s'efforceront sans doute de répandre quelque  
 20 semence de défiance, afin de porter l'Univers  
 20 à regarder cette retraite comme une suite de  
 20 quelque négociation faite par S. M. T. C. à  
 20 l'insçu de ses Alliés.

20 Ils peuvent aussi donner à cet événement  
 20 un faux coloris, & débiter que l'Armée Fran-  
 20 çoise est fondue par ses pertes & maladies au  
 20 point qu'elle est hors d'état de reparoitre en  
 20 campagne, & que c'est là le motif ou peut-  
 20 être quelque accommodement particulier,  
 20 qui avoit porté S. M. T. C. à abandonner ses  
 20 Alliés, ainsi que l'Empire Germanique &  
 20 les Pays dont ses troupes avoient déjà été  
 20 en possession.

20 Dans ces circonstances, S. M. T. C. a jugé  
 20 à propos de donner part à S. M. l'Impéra-  
 20 trice de Russie des vrais motifs de cette re-  
 20 traite, & lui déclarer ses sentimens les plus  
 20 sincères.

20 Les quartiers trop étendus, qui ne pou-  
 20 voient se soutenir les uns les autres; la di-  
 20 fette des vivres, la rareté des fourages dans  
 20 un Pays entièrement épuisé par le long sé-  
 20 jour de tant de troupes, & quelques autres  
 20 arrangemens, qui n'ont pas été pris de la  
 20 façon qu'ils auroient dû l'être; ce sont-là  
 20 les motifs qui ont porté Mr. le Comte de  
 20 Clermont de représenter à Sa Maj. la néces-  
 20 sité qu'il y avoit de repasser le *Weser*, pour  
 20 être à portée de recevoir les recrues, dont  
 20 l'Armée qui se trouve à présent en sûreté,  
 20 avoit indispensablement besoin; pour se pro-  
 20 curer des vivres & les conserver; pour atten-  
 dre

*des Princes, &c.* Juillet 1758. 13

33 dre la saison dans laquelle la Cavalerie peut  
33 avoir ses fourages; en un mot, pour se réta-  
33 blir entièrement.

33 En conséquence l'Ambassadeur soussigné  
33 insinuë que non-seulement on ne doit point  
33 ajouter foi à ce prétendu accommodement  
33 particulier; mais aussi il déclare, que S. M.  
33 T. C. observera constamment ses engage-  
33 mens, & y perséverera invariablement;  
33 qu'elle les appuyera toujours de cette sincé-  
33 rité, dont elle a donné tant de preuves jus-  
33 ques-ici; qu'elle est déterminée plus que ja-  
33 mais d'employer toutes ses forces, afin d'o-  
33 bliger les perturbateurs de la tranquillité pu-  
33 blique à respecter les Loix & Constitutions  
33 de l'Empire Germanique, & de rétablir la  
33 paix en *Allemagne* sur un pied solide & équi-  
33 table; que S. M. ne s'écartera jamais des Ré-  
33 solutions prises de concert avec ses Alliés;  
33 que son intention est, aussi-tôt que la saison  
33 le permettra & que ses troupes seront remi-  
33 ses en état de faire recommencer à son Ar-  
33 mée les opérations avec beaucoup plus d'ar-  
33 deur que la campagne dernière, afin de ter-  
33 miner une guerre si ruineuse pour l'*Allema-  
33 gne*, & convaincre ses Alliés avec combien  
33 d'empressement Elle désire de leur procurer  
33 toutes les satisfactions dûes, ne cherchant  
33 qu'à faire cesser l'effusion du sang innocent  
33 & Chrétien, & à rétablir le repos entre les  
33 Nations &c. 33

Le Chevalier Robert Keith, Ministre d'An-  
gleterre, continuoit son séjour à *Petersbourg*  
dans les premiers jours de Juin. Mais ses entretiens avec les Ministres de la Cour n'étoient plus si fréquens depuis la Convention concludé

le

le 27. Avril dernier avec la Ruffie, dont nous avons rapporté la substance le mois passé, pag. 467.

## S U E D E.

**L**A rupture paroît ouverte, du moins une indifférence marquée, entre cette Couronne & celle de la Grande-Bretagne. Le Ministre du Roi qui étoit à *Londres*, en est rappelé. C'est Mr. de Weynantz, Secrétaire d'Ambassade, qui est actuellement en chemin pour revenir à *Stockholm*. Il a cependant eu ordre de prendre congé de la Cour Britannique avant son départ, mais sans rien déclarer du motif qui précipitoit ce départ. Motif qui ne peut être autre, suivant toute apparence, que l'enlèvement de quelques Navires Suédois par les Corsaires Anglois, dont il n'a pas été fait de restitution.

On n'a pas ce mois-ci beaucoup plus à marquer de la *Pomeranie* que les deux précédens. Tout y étoit encore au mois de Mai de la part des troupes du Roi qui sont dans l'Isle de *Rugen*, & des Prussiens, à peu près dans l'état précédent. Ceux-ci font à la vérité de fréquentes tentatives contre les premières, & dont de nombreuses patrouilles de leurs Hussars & Dragons rodent à toute heure au-dessous des murs de *Stralsund*, mais sans rien effectuer que de resserrer un peu plus cette Ville. Ce donc à quoi l'on s'occupe, c'est de hâter à *Stockholm* l'embarquement des renforts. On attendoit le 22 Mai à *Carlsroom* l'arrivée de trois mille hommes, qui ont dû répartir de ce Port trois jours après. Deux autres Divisions, dont l'une de 4000 hommes & l'autre de 3000, ont défilé vers le même Port: Et depuis le commencement du même mois de Mai on a fait partir  
pour

*des Princes Ec.* Juillet 1758. 15

pour *Stralsund* quantité de recrues. L'on continue aussi de lever des troupes avec le même empressement. L'Isle de *Rügen* fournit un nouveau Régiment de Hussars pour être employé dans l'Armée, la levée des deux autres doit suivre celle-ci pour la même fin.

Le Collège de Guerre a publié une Déclaration, par laquelle il promet une forte paye à ceux qui s'enrolleront dans le Corps d'artillerie & leur congé à la fin de la campagne s'ils le désirent. Et le Gouvernement a donné des ordres au sujet des Bâtimens étrangers qui portent des munitions de guerre aux ennemis, pour qu'ils s'exécutent à la rigueur. Conséquemment un Brigantin Anglois, parti de *Newcastle*, & qui se rendoit à *Crypswalde* chargé de 40 quintaux de balles & de 1904 livres de plomb, a été arrêté sur la Côte de *Pomeranie*, & conduit à *Wittow*, par une Frégate Suédoise qui croisoit sur la même Côte. Cette prise doit être d'ailleurs considérée comme une espèce de représaille de l'enlèvement des Bâtimens Suédois, dont les Armateurs Anglois se sont emparés.

Un contretems assez fâcheux est arrivé dans ces circonstances. Un Bâtiment chargé de 90 mille quintaux de poudre destinés pour *Stralsund*, & qui avoit été retenu par les glaces sur la Côte de l'Isle de *Gorhland*, se dispoit à remettre en mer, lorsque le feu y a pris par accident, & l'a fait sauter en l'air. Heureusement il n'en a coûté la vie qu'à un seul homme de l'Equipage. On regrette d'autant plus la perte de cette poudre, que dans la situation où se trouve actuellement la Forteresse de *Stralsund*, on y comptoit fort sur l'arrivée de ces munitions. Dans le tems que ce malheur arriva on  
ressen-

ressentit le long des Côtes de *Gothie*, quoiqu'à près de vingt miles de distance de l'Isle de *Gothland*, un mouvement que l'on prit pour une foible secousse de tremblement de terre, avant que l'on fût informé de la véritable cause de cet accident.

## DANNEMARQ.

LA pensée commune subsiste que le Roi ne s'éloignera pas d'embrasser les intérêts de l'Angleterre & du Hannover, si l'événement se représentoit dans le voisinage des possessions du Roi sur l'*Elbe*, tel qu'il a été avant la Convention de *Closter-Seven* à laquelle S. M. a sçu induire la France. Car on ne voit pas que cette Convention licentieusement enfreinte & les suites qu'elle a eues, ayent fait l'impression sur cette Cour dont elle auroit dû être susceptible. Le Baron de Steinberg, qu'on a marqué y être venu de *Londres* en qualité d'Envoyé Extraordinaire de la Grande-Bretagne, & chargé d'y proposer des mesures à prendre de concert avec le Roi, n'a pas été dans de bien fréquentes conférences avec le Ministère, que la résolution a été prise de rassembler un Corps de troupes dans le Duché de *Holstein* où il est déjà rassemblé. Or ce Corps, comme on l'a déclaré d'abord aux Ministres étrangers, doit ne tenir lieu, si l'on dit juste, que d'une Armée d'observation dans la conjoncture présente, pour mettre les Etats du Roi à couvert de surprise & assurer leur tranquillité. Le Camp en est tracé entre *Hambourg* & *Lubec*. Trente-deux Bataillons & 44 Escadrons le composeront. Cette Armée d'observation est au Commandement en chef du Margrave de Brandebourg. Culmbach, Gouverneur-Général du Duché de *Schleswig*,  
qui



*des Princes Ec.* Juillet 1758. 17

qui aura sous lui Mr. de Kalckreuter, Général de Cavalerie, les Lieutenans-Généraux Duc de Holstein-Augustenbourg, les Comtes d'Ahlefeld, de Juell & de Dhen; & huit Généraux-Majors.

On tient aussi une Escadre en état de servir, elle consiste en six Vaisseaux de guerre & une Frégate qui ont mis à la voile vers la mer du Nord, sous le Commandement du Contre-Amiral Fischer: Et deux Vaisseaux du Roi sont allés croiser dans la Méditerranée, pour y protéger la navigation des Bâtimens Danois.

## ARTICLE II.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.*

**M**ORAVIE. Passant sur les mouvemens & les rencontres peu intéressans des différens Corps des deux Armées qui sont présentement dans cette Province, nous ne toucherons que ceux qui préparent à quelque chose de remarquable, d'autant plus que les autres sont sujets à tant de variations, qu'il est extrêmement difficile d'éviter les méprises sur ce sujet, & que les relations qu'on en reçoit se ressentent ordinairement de la précipitation & de cet esprit de passion, qui est un défaut dont les Nouvellistes légers se dépoüillent si rarement.

L'Armée de l'Impératrice-Reine est restée campée jusqu'au 18. Mai près de *Leutomissel* où nous la laissâmes le mois dernier, & celle du Roi de Prusse dans les environs de *Neustadt* & de la montagne appelée *Heiligen-Berg*, voisine d'*Olmutz*; ce qui confirmoit dans l'idée que les Prussiens avoient dessein d'entreprendre le

*Mouvements des Armées.*

siège de cette Place. Le Général - Major de Laudon étant allé le 14. reconnoître le Camp des Prussiens à *Czelekowitz*, vit qu'une partie des tentes n'y étoient dressées que pour la forme, & pour cacher quelque dessein. En effet, un Corps de leurs troupes, composé principalement de Cavalerie, sortit du Camp & s'avança sur *Profnitz*, dans l'objet de déloger le Marquis de Ville du Poste qu'il étoit allé de *Profnitz* occuper à *Predlitz*. Ce Général, averti que les Prussiens arrivoient sur lui, munis d'artillerie, se replia avec son Corps sur les derrières, & fut poursuivi jusqu'au défilé de *Drillitz*, où il y eut une vive escarmouche. Le Corps commandé par le Duc d'Ahrenberg & campé près de *Czernahora*, s'est aussi replié dans cet instant sur ses derrières. Le Général - Major de Saintignon a laissé déboucher les Prussiens dans le défilé de *Drillitz*, les a chargés, & leur a causé quelque perte. Plusieurs d'entre-eux, en voulant s'enfuir, se sont précipités dans des marais. Le Régiment de Dragons de Wirtemberg, qui s'est distingué dans cette occasion, dispersa le lendemain un Corps de Hussars Prussiens, qui étoit à la poursuite des Régimens de Modene & de Birckenfeld, Cuirassiers. Mr. de Ville, en exécutant sa retraite, a détaché encore quelques troupes qui ont eu ordre de se jeter dans *Olmutz*, à la réserve d'un Corps avec lequel il est marché de *Wischau* sur *Brinn*, obligé de le faire & d'abandonner des prisonniers & quelques morts pour ne pas être coupé.

Quelle que fut la vigilance des Généraux de Laudon & Janus, pour empêcher, dans ces circonstances, les contributions que les Prussiens exigeoient, ils n'ont pû y parvenir. Ces contributions

Dutions sont très- considérables, outre des magazins dont ils se sont emparés, & que la brièveté du tems n'a pas permis de sauver. Tels sont entre- autres ceux qui avoient été établis à *Sternberg* & à *Littowel*, de même qu'à *Profnitz*, à *Wickow*, à *Kremocitz* & à *Kunowitz*, lieux situés le long de la *Morave*. Les exactions des Prussiens sont d'ailleurs énormes, par tout ils se répandent. Ils n'épargnent rien, pas même les lieux sacrés. Le récit en seroit des plus tristes à faire. Qu'on voye ce qui s'est passé de leur part jusqu'à présent en *Saxe*. C'est une même conduite. Ils enlèvent les Bourgeois, les Payfans & les autres habitans qui leur paroissent propres au service, ou aux travaux nécessaires à la suite d'une Armée.

Le 18. Mai toute l'Armée Impériale, qui a continué d'avoir jusques- là son Quartier Général à *Leutomissel*, a fait ses dispositions pour marcher en avant. Le Corps laissé en *Bohème* aux ordres du Général *Harsch* l'ayant joint, il a défilé sur *Aller- Heiligen*, pour en former l'avant- garde. Ce mouvement a été suivi immédiatement d'un autre que le Maréchal *Daun* a fait avec une partie de ses troupes pour s'avancer sur *Gewitz*. Par là on est parvenu à assurer la communication avec les deux Corps des Généraux *Laudon* & *Janus* & avec celui du Marquis de *Ville*. Ces forces réunies font ensemble environ 75 mille combattans. Le Maréchal *Daun* étendit alors sa droite le long de *Zwitta* pour communiquer avec *Brinn*, pendant que sa gauche aboutissoit du côté de *Müglitz*, en vûë d'incommoder les Prussiens par leur droite, & de troubler les dispositions dont ils s'occupoient pour le siège d'*Olmütz*. L'artillerie destinée à battre cette

Place leur étoit arrivée dès le 19. au Camp qu'occupent les troupes du blocus. Ainsi, l'entreprise du siège obligeant le Roi de Prusse de se tenir à portée de favoriser cette opération, le Maréchal Daun s'est mis en état d'en profiter pour l'inquiéter & pour mettre l'*Autriche* à l'abri d'incurSIONS. Les Hussars Autrichiens secondés par les Milices de la *Moravie*, & les Hussars Prussiens, verts, jaunes, noirs, se faisoient pour lors réciproquement dans leurs courses, des prisonniers & des prises en bestiaux & en chariots.

Pendant que les choses se passoient ainsi de ce côté-là, les troupes étoient en mouvement dans les environs de la *Moldau* & de la rivière d'*Egra*, où le Général Serbelloni & le Général Haddick tenoient assemblés les Corps qui étoient à leurs ordres, pour le tems où le Maréchal de Bathiani viendroit prendre le Commandement du Corps d'Armée qui doit agir sous lui: En attendant le second de ces Généraux, connu par son habileté à exécuter des courses avec succès, est marché avec un Corps de trois à quatre mille hommes, sur la frontière de *Saxe*, d'où il a envoyé des détachemens qui ont pénétré dans le Pays & fait des incurSIONS jusqu'à *Altenbourg*. D'autres Corps de Cavalerie Autrichienne en ont fait jusqu'au-delà de *Dresde* & vers la frontière du *Brandebourg*. Retournons aux Armées.

Le Roi de Prusse est encore campé, suivant nos derniers avis avec son Armée d'environ 50 mille hommes, entre *Chelechowitz* & *Studnitz* & il l'est avantageusement. Son dessein est de s'y tenir, & de ne pas se porter à une Bataille avant la décision du sort d'*Olmütz*, qu'on

croit assiégée actuellement dans les formes, puisque les Batteries composées de cent canons & de plusieurs mortiers étoient déjà élevées le 8me Juin, & la plûpart sur la montagne nommée *Saffelberg*. On a tenté à diverses reprises d'en saigner les inondations, mais jusques-là inutilement. La Place est fournie de toutes munitions & d'une artillerie suffisante pour une longue & vigoureuse défense. La Garnison y est nombreuse, & le Général qui y commande très-propre par son habileté & sa longue expérience, à s'y soutenir jusqu'à l'extrémité. Il fait tirer le canon qui dérange beaucoup les approches de l'ennemi. Au reste les opérations des Prussiens depuis le 20. Mai jusqu'au 29. se sont réduites à la petite guerre à une irruption dans le Bourg de *Plumerau*, dont ils ont pillé les maisons & la Chapelle, à un grand fourage qu'ils ont fait le 25. à *Schwartzbach* & à *Newhoff* & à avoir contraint par la supériorité de leur nombre, le Général Laudon de quitter ses postes avancés pour se retirer derrière *Laskow*. Mais le Général de Ville a pris poste à *Wischan*, où il est à portée d'éclairer les démarches des Prussiens. D'un autre côté, Mr. de Lannius, Lieutenant-Colonel du Régiment de Peterwaradin, Officier qui se distingue, a attaqué près de *Heidenpilsch*, un transport des Prussiens qui alloit charger à *Troppan* des vivres & des fourrages pour leur Armée. L'escorte de ce transport, composée d'Infanterie & de Cavalerie légère, n'ayant pas tenu ferme n'a pû perdre que quelques prisonniers; mais tous les chariots abandonnés au nombre de 314. & la plûpart des chevaux qui y étoient attelés, furent pris & conduits en lieu de sûreté. 80 chariots de munitions

ditions pour les Prussiens sont tombés le 28. entre les mains des Croates, qui en ont ramené au Camp 36 prisonniers. Voilà ce que nous marquerons jusqu'à présent de la *Moravie*, dont les habitans se réfugient où ils peuvent. Il en va beaucoup à Mr. de Lannius, c'est-à-dire, vers les Détachemens qu'il commande dans les montagnes. Il arrive avec eux des déser-teurs, & les uns & les autres demandent à servir, moyennant une capitulation.

## BOHEME.

L'Armée d'Empire commandée par le Prince Palatin de Deux-Ponts, est à présent dans ce Royaume, & jointe au Corps de troupes Impériales & Royales commandé par le Général Serbelloni. Etant partie le 15. Mai des environs de *Bareith*, forte de trente-deux Bataillons & dix-neuf Escadrons, elle arriva le 19. dans un Camp qui lui avoit été tracé près d'*Egra*, où les gros bagages la suivirent le même soir. Le 22. elle arriva à *Sandan*, & fit le 23. une rude & pénible marche à travers les Bois & les montagnes de *Töpeln*. En passant par une grande Forêt plantée de Sapins, le feu y prit avec tant de violence, que l'on fut obligé d'abattre quantité d'arbres pour empêcher la communication du feu, sans quoi toute la Forêt auroit été réduite en cendres. Il y eut ce jour-là, dans les environs de *Schoffen-Reuth*, une escarmouche entre les Hussars du Prince Henri de Prusse & ceux de l'Armée qui continuoit sa marche. Elle recommença le lendemain, mais avec peu de perte de part & d'autre. Le 25. les Prussiens enleverent un petit Magazin près d'*Egra*, & brulerent ce qu'ils ne purent emporter. Ce jour-là l'avant-garde & les troupes légères de l'Armée

mée arrivèrent à *Elnbogen*, en même-tems que le Corps du Général *Serbelloni* étoit venu camper à *Linay*, où il avoit un poste de communication qui s'étendoit jusqu'à *Rudig*. Le 28. l'Armée se porta à ce dernier endroit. Le 29. elle continua sa marche jusqu'à *Satz*, où elle joignit le Corps du Général *Serbelloni*, composé de quinze Régimens sans les Croates, & le tout ensemble faisant une Armée d'environ 50 mille hommes, dont on s'attend d'apprendre le commencement des opérations. Le Maréchal de *Bathiani* s'y rend actuellement.

S A X E.

ON fait monter actuellement à 45 mille hommes le nombre des troupes Prussiennes qui sont rassemblées dans cet Electorat, & commandées par le Prince *Henri* de Prusse. Elles s'y trouvoient réparties au mois de *May* de manière à pouvoir se réunir en très-peu de tems. Seize mille hommes de ces troupes occupoient un Camp entre *Chemnitz* & *Freyberg*. Quelques mille autres ont pris poste auprès de *Pirna*, & le reste a campé dans le voisinage de *Dresde* jusqu'au-delà de la *Ville-Neuve* avec ordre de se tenir prêt à marcher à chaque instant, & de manière à pouvoir décamper en 24 heures ; ce qui a été exécuté le 24. *Mai*, que le Prince s'est porté sur *Hoff*, d'où il a appris que les troupes de l'Empire s'étoient avancées en *Bohème* & réunies au Corps de troupes Impériales que commande le Comte de *Serbelloni*. Cette jonction lui faisant craindre une invasion, pour tâcher d'en mettre la *Saxe* à couvert, il a laissé quatre Bataillons à *Freyberg*, autant à *Zwickau*, deux à *Plauen*, & donné ordre au Bataillon de Compagnies franches du  
Géné-

Général-Major Meyer d'occuper *Hoff*. Ces différens postes ont depuis été renforcés par quelque Infanterie tirée de *Dresde*, & le tout ensemble peut monter à 13 ou 14 mille hommes, répartis de manière à pouvoir se prêter la main en cas de nécessité. Le 6. Juin le Prince Henri campoit encore à *Hoff*, & attendoit les derniers ordres du Roi son frère pour diriger ses opérations. On pense qu'une partie de ses troupes tâchera de pénétrer en *Bohème*, & d'occasionner par là une diversion, qui en même-tems qu'elle faciliteroit l'expédition des Prussiens en *Moravie*, mettroit les Autrichiens dans la nécessité de s'y affoiblir par les détachemens qu'ils seroient obligés de faire.

Mais depuis que les troupes qui cantonnoient dans les environs de *Dresde* en sont parties pour aller joindre l'Armée du Prince Henri dans le Cercle des Montagnes, des pelotons de Hussars Autrichiens se montrent fréquemment sur la frontière du côté de la *Bohème*. Ils y ont même enlevé & fait prisonniers près de *Dippolswalde*, un Officier & quelques soldats qui avoient été détachés de *Freyberg* pour aller prendre à *Dresde* des munitions de guerre qu'ils devoient conduire à l'Armée. Depuis ces apparitions incommodés, car elles sont toujours suivies de quelques coups de mains, il a été ordonné à tous les Soldats convalescens qui sortiront de l'Hôpital de *Dresde* de ne point s'éloigner. On fait patrouiller nuit & jour de nombreux Piquets dans les dehors. La Porte-Noire est absolument fermée & il n'y a que la Porte-Blanche que l'on tient ouverte. On examine & l'on visite soigneusement toutes les personnes qui se présentent pour y entrer: Et malgré les soins que



*des Princes &c.* Juillet 1758. 25

que se donnent les Prussiens pour conserver les bleds dans les campagnes, & empêcher qu'on ne transporte des vivres aux Autrichiens, les terres sont fouragées jusqu'à deux milles de *Zwickau*. Ces fourages sont cause en partie d'une disette & de la cherté qui regnent dans le Pays subjugué d'ailleurs par les Prussiens. Ce ne seroit qu'une répétition de parler encore de ses maux; ils continueroient aussi long-tems que la Puissance étrangère pourra y exercer son pouvoir. De ce qui se présente & que nous venons de rapporter de son Armée en *Moravie* & en *Saxe*, passons à celle des Alliés de cette Puissance sur le *Bas-Rhin*, commandée par le Prince Ferdinand de Brunswick, & pareillement à l'Armée Françoisé dont le Comte de Clermont Prince a le Commandement.

B A S - R H I N.

DEpuis le 20. May jusqu'au 15. Juin, l'Armée des Alliés a fait bien des mouvemens, & a donné l'allerte à divers Corps de celle du Comte de Clermont. Ayant quitté les environs de *Munster* pour marcher à *Dulmen*, elle y est arrivée le 26. par la route de *Notteln*. Le Corps de troupes aux ordres du Prince de Holstein-Gottorp s'est mis en marche sur *Coesfeld*, d'où il a poussé dans le voisinage de *Boekholt*, & de là jusqu'à *Emmerick*. Pendant ce tems-là un autre Corps conduit par Mr. de Spôrcke, Lieutenant-Général, s'est avancé près de *Schermbek*, & le Prince Ferdinand a établi son Quartier-Général à *Limbeck*. En même tems l'avant-garde, qui jusqu'alors avoit occupé *Dorsten*, s'étant mise en mouvement sous le Commandement du Général Hannovrien de *Wangenheim*, arriva par *Holte* & *Duysbourg* à *Ratingen*, où elle

*Armée des  
Alliés: &  
ses opérations.*

elle a pris poste à deux lieuës de *Duffeldorp*. Le Corps de troupes legères de *Scheiter* accompagné de quelques Chasseurs s'étoit hâté de passer le *Rhin* à *Roerroth* au nombre de 500 hommes, pour surprendre des postes François qui étoient à *Homborg* de l'autre côté de la rive; ce qui a été exécuté de la manière la plus hardie & la plus heureuse le 30. vers les deux heures après minuit. Ils s'étoient servis à cet effet de plusieurs Batteaux qui descendoient le *Rhin*, & que les Sentinelles Françaises, qui avoient ordre de les laisser passer, ont cru être destinés pour leur Quartier - Général. Elles les ont laissé librement aborder, mais elles ont eu tout lieu de se repentir de cette facilité. On les a égorgées & l'on a pénétré ensuite dans le Village de *Homborg*, où cent hommes du Régiment de *Cambresis* cantonnoient, & où ils ont été surpris. Le Corps-de-Garde a eu le même sort que les Sentinelles. Dans le desordre le Lieutenant-Colonel & quelques Officiers & Soldats ont pris les armes, se sont défendus; mais contraints de céder au nombre, les uns ont pris la fuite, il en a couté la vie aux autres. Comme le reste se replioit sur les Corps cantonnés dans les environs, les troupes legères qui avoient fait le coup, ont pris le parti de se retirer précipitamment, emportant cinq pièces de canon qu'ils ont jettées dans le *Rhin*, deux paires de timbales, 48 chevaux, 3 mulets, & tous les uniformes nouveaux d'un Régiment. Après cette expédition le Corps de *Scheiter* repassa le *Rhin* sans le moindre accident.

Le 31. le Général de *Wangenheim* arriva avec un gros de l'Armée alliée vis-à-vis de *Keyserwerth*. Les François en décamperent d'abord,

d'abord, & le Lieutenant-Colonel de Waldhausen y entra tout de suite avec de l'Infanterie & des Dragons. Toute l'Armée alliée, forte d'environ 40 mille hommes, étant décampée de *Dorsten*, a dirigé sa marche sur trois Colonnes. Celle de la droite s'est portée sur *Emmerick*. La Colonne du centre a suivi la gauche de la *Lippe*, & s'est avancée vers *Wexel*. La Colonne de la gauche a marché sur la *Roer*, & de-là vers *Keyferswerth* & *Dusseldorp*. Le Prince Héritaire de Brunswich & le Prince de Holstein-Gotterp, ayant sous leurs ordres les troupes de la droite, les firent défiler en partie par *Emmerick*, & le reste par les dehors. Ces troupes s'assemblerent sur la Bruyere d'*Elten*, où elles formerent leur Camp, la droite appuyée à *Serventer*, & la gauche s'étendant jusqu'au *Rhin*. Le premier soin de ces deux Princes a été de faire jeter un pont sur ce fleuve. On l'a établi près de l'endroit appelé *Tol-Huys*. Ce Pont, composé de Batteaux rassemblés sur le *Rhin* & de pontons, s'étant trouvé achevé le 2. Juin au matin, on y fit passer la plus grande partie des troupes qui avoient campé sur la Bruyere. Divers Corps de Hussars passerent le *Rhin* à gué. La plupart des gardes & des postes que les François avoient dans cette partie du *Rhin*, furent défaits ou enlevés. Quelques-uns eurent à peine le tems de se replier sur des postes voisins. Les troupes alliées se répandirent d'abord sur le territoire du Pays de *Cleves*. Surquci les François abandonnerent le 2. au matin *Cranenbourg* & la nuit suivante la Ville de *Cleves*. Ils furent poursuivis dans leur retraite par les Hussars Prussiens, Hannovriens & Brunswicois, qui ont amené à *Cleves*, dans la journée

du

Du 3. plusieurs prisonniers qu'ils avoient faits dans leur poursuite. Les détachemens que les François avoient à *Gennep*, à *Calcar* & à *Zanten* se sont repliés successivement sur *Wezel*. Le gros de l'Armée des Alliés se campa le même jour 3. Juin sur la Bruyere auprès de cette Place, & y attendoit sa grosse artillerie.

Le 3. & le 4. le Comte de Clermont, dont l'Armée pouvoit être alors de 60 mille hommes, rassembloit des troupes du côté de *Burick* & de *Rhinberg*: les ayant rassemblées, il fit faire une marche de la plaine de *Zanten* jusques sur un terrain élevé, où les troupes s'arrêterent. Les détachemens que les Alliés avoient dans cette partie se sont repliés sur *Griet* & sur *Cleves*, & se sont approchés de l'endroit où ils avoient leur pont. Leur Armée ayant franchi en plus grande partie le passage du *Rhin* avec autant de succès que d'intelligence, le Prince qui la commande a porté son Quartier - Général plus en avant. De *Cleves* il a été à *Goch*, ensuite à *Udem*. L'Armée s'est étendue de - là depuis *Wees* le long de la *Nierse* jusqu'à *Sonsbeck*, où S. A. S. eut le 9. son Quartier - Général. Le 10. il avança jusqu'à *Alpen*. Les François venoient d'abandonner *Zanten*. Leurs postes sur les deux rives de la *Nierse* n'ayant pû se replier assez à tems pour empêcher que les bagages & les équipages ne fussent attaqués par les Hussars Prussiens, il en est tombé quelques-uns entre les mains de ces derniers. Le poste de *Rhinberg* étoit encore gardé par les François le 11. ; qu'ils étoient en présence des Hanoivriens. Ils avoient été délogés le 10. de ceux qu'ils avoient dans des Buissons. Le 12. on s'attendoit à une grande action, tant les Armées étoient

*des Princes Ec.* Juillet 1758. 29

Étoient près l'une de l'autre & en situation de la donner. Mais elle n'a pas eu lieu. Il y a eu à la vérité un engagement ce jour-là qui s'est tourné à peu de chose. Les Hannoveriens vouloient avant tout déloger les François d'un poste dont ils prenoient ombrage & qu'ils occupoient à l'Abbaye de *Camp*, au nombre de 1200 hommes, commandés par le Comte de Vogué, Maréchal de Camp. Ils sont venus l'attaquer avec un Corps d'environ trois mille hommes. Le poste d'ailleurs de peu d'importance, n'étoit pas tenable contre des forces si supérieures. Mr. de Vogué l'a abandonné & s'est retiré en bon ordre sur l'Armée, son artillerie l'ayant des mieux servi dans cette retraite. Le Comte de Clermont croyant que le projet des Hannoveriens étoit de venir ensuite lui livrer bataille, il fit ses dispositions pour les recevoir; mais ils ne l'ont pas fait, & la journée s'est passée sans qu'il y eut eu rien d'entrepris qui fût de conséquence, les manœuvres étant masquées de côté & d'autre par un rideau considérable. On compte cependant une centaine d'hommes perdus aux François dans cette journée, une trentaine aux troupes Hannoveriennes, & voilà en peu de mots ce qui s'est passé le 12. entre les deux Armées. Ce même jour le Comte de Clermont dirigea la marche de la sienne sur *Meurs*, craignant que le Prince Ferdinand ne lui gagnât une marche, & qu'en prolongeant par sa droite il ne vint s'emparer lui-même de cette Ville. Le Camp des François à *Rhinberg*, destiné d'abord pour le rassemblement des troupes, fut donc levé le 12. Les Hannoveriens y ont d'abord placé leur gauche & appuyé leur droite à *Alpen*. La pensée commune étoit que le 13.  
scrois

seroit marqué d'un combat général. Rien ne s'en est présenté. Les François jugent jusqu'à présent devoir l'éviter, leurs forces réunies sont cependant supérieures en nombre aux Alliés. Le Quartier - Général du Comte de Clermont a été établi à *Neufs*, il y étoit encore le 15. Voilà ce qu'on en sçait en attendant plus. Mais les troupes légères des *Hannovriens* & *Prussiens* ne demeurent pas oisives, elles rodent de tous côtés. Un de leurs détachemens a pénétré depuis peu jusqu'à *Mooch* près de la *Meuse*, où il a enlevé les équipages du Prince de Condé & 26 Dragons qui en faisoient l'escorte.

Le Général de *Wangenheim* des *Hannovriens* continuoit le 15. d'occuper *Keyferswerth* avec un Corps nombreux mêlé de troupes légères & de Chasseurs. Le Général *Imhoff* qui en a un autre considérable à ses ordres s'est approché de *Wexel*, & occupe présentement un Camp à deux lieues de cette Ville. Les nouvelles deviendront ainsi bientôt intéressantes de ces quartiers. Les François s'étoient aperçus, depuis long-tems, des projets de leurs ennemis, sans se hâter néanmoins de se mettre en mouvement avant d'y être forcés, parce qu'ils vouloient se refaire du côté du *Rhin* où ils cantonnoient : Ils l'ont fait; & actuellement leur dessein paroît être d'attendre vers l'autre rive, vers *Hannau*, & sur la *Meuse* où ils ont quelques troupes, ce que les Alliés voudront encore entreprendre contre-eux. Leur Armée a cependant reçu tous les renforts qu'elle attendoit & les vivres & les munitions y viennent en abondance. L'artillerie en est nombreuse, elle seroit donc en état de se mesurer avec celle du Prince Ferdinand, si quelque dessein n'empêchoit peut-être

*des Princes &c.* Juillet 1758. 31

être de rien précipiter à cet égard. Sur l'état de cette Armée & touchant sa retraite sur le Rhin du Pays d'*Hannover* & autres qu'elle a occupés, il paroît dans le public un Imprimé sous le titre d'une Lettre, dont le Sieur Garrigues de Frément est auteur. Il en faut dire quelque chose.

Mr. Garrigues prend à tâche d'y combattre les raisonnemens que l'on tient sur la conduite des Armées Françaises en Allemagne, en faisant voir combien ces raisonnemens ont été hazardés aux dépens de la gloire du Roi, par le blâme qu'on a prétendu jeter sur les Généraux & sur la valeur des troupes, & par la honte dont on a voulu couvrir la Nation Française. Peu susceptible de la partialité si ordinaire à l'amour qu'on a communément pour sa patrie, l'Auteur ne dissimule pas ce qu'on auroit dû espérer de la prudence des Chefs, indépendamment de ce que l'on pouvoit attendre du devoir du soldat. Il dépeint fidèlement la fâcheuse situation & la disposition mal-entendue de l'Armée lorsque le Comte de Clermont vint en prendre le Commandement. Il entre dans le détail des sages arrangemens pris par ce Prince, qui a sçu céder à propos à la nécessité des tems, ou s'en prévaloir habilement, en usant de la prévoyance qui fait une des parties essentielles du mérite d'un Général. En un mot, l'on entrevoit dans ce petit ouvrage un caractère de vérité & d'équité qui se soutient non-seulement dans les faits, mais dans tout ce que l'Auteur y dit à la gloire du Comte de Clermont & à l'honneur de la France.

Des Armées, dont il n'est gueres possible de marquer toutes les manœuvres particulières &

ce qui les accompagne, dans nos feuilles qui ont leurs bornes, nous passerons à diverses particularités qui y ont du rapport.

On travaille sans relâche dans le Landgraviat de *Hesse*, où les troupes de ce Pays sont retournées, aux préparatifs pour empêcher qu'il ne devienne une seconde fois le théâtre de la guerre. On y a aussi en vûe d'obliger les François à évacuer le Comté de *Hanau*. Mais le Prince de Soubise qui est venu de *Paris* les rejoindre, doit les faire mettre incessamment en mouvement. On saura ainsi bientôt vers quel endroit ces troupes, qui sont au nombre de plus de 24 mille hommes, dirigeront leur marche. Les uns croient qu'elles se rendront dans la *Franconie*, en suivant la route la plus directe, & qu'elles iront delà se réunir avec l'Armée de l'Empire dans le Cercle de *Satz*. D'autres pensent qu'elles pourroient bien chercher à rentrer dans la *Hesse* en prenant leur route par l'Abbaye de *Fulde*. Les affaires changeroient bien de face par là, c'est-à-dire, si les François s'emparoit pour la seconde fois de ce Landgraviat, puisqu'à la réserve de la seule Forteresse de *Rheinsfels*, ils y ont eu toutes les Places fortes en leur puissance. Le Duc de *Brogie* qui est retourné à *Paris*, les a commandés dans ce Comté & après lui le Marquis du *Mesnil*. Avant l'arrivée du Prince de Soubise, ce dernier avoit déclaré au Grand Echançon du Landgrave de *Hesse-Cassel*, qui se trouvoit pour lors à *Hanau*, que la France se verroit obligée de former un Camp à cause que le Corps de troupes *Hessoises* étoit dans ce tems-là rassemblé près de *Marbourg*, quoiqu'il eût volontiers désiré de ne le pas faire, & de continuer



tinuer à épargner le Pays. Ce qui ajoute à l'opinion que la *Hesse* pourtoit bien recevoir de nouveau la visite dont elle paroît menacée, Mais il faudroit que les affaires montraient à cet égard une autre face dans l'Armée du Comte de Clermont.

Dans celle des Prussiens aux ordres du Prince Henri de Prusse, à laquelle nous retournons, il y a eu, comme on l'a remarqué, des dispositions comme si elle devoit pénétrer en *Bohème*. Ce n'a été qu'une feinte dont ce Prince s'est servie pour tomber dans le Cercle de *Franconie*, après que l'Armée de l'Empire s'en seroit éloignée. En effet, étant passé tout-à-coup du *Vöigtland* dans ce Cercle avec la plus grande partie de ses troupes, il s'y est rendu maître de *Bamberg*, & s'est assuré ainsi de toutes les avenues par lesquelles l'Armée de l'Empire pouvoit recevoir des vivres & des renforts. Six mille Prussiens ont d'abord occupé *Schirding*, qui est un passage pour entrer en *Bohème*; & depuis *Hoff* jusqu'à *Bareith* tous les chemins sont gardés de distance à autre par les postes qu'ils y ont établi. Un Corps de six mille hommes des mêmes troupes a marché par le Haut-Palatinat & par *Hersbruck* dans la vûe de se rendre à *Nuremberg*, & de faire de cette Ville une Place d'armes. La plupart des étrangers qui s'y trouvent ont emballé leurs effets pour n'être pas surpris, ni exposés à tout perdre, au cas que pareille chose arrivât. Deux Régimens des Cercles savoir de *Varell* & de *Ferentheil* qui étoient restés à *Nuremberg* après le départ de l'Armée de l'Empire, & qui à l'approche des Prussiens s'étoient retirés vers *Lichtenfels*, ont été attaqués & dispersés dans le voisinage d'*H-*

*bermanstadt*. L'artillerie qu'on avoit tirée de cette Ville & qui étoit alors en marche, eût manqué d'être prise, sans les soins de l'Officier qui en commandoit l'escorte. On doute néanmoins qu'elle soit en lieu de sûreté à *Forcheim* où elle a été conduite, attendu que le Pays n'a point de forces suffisantes à opposer. Convaincus de cette vérité, les Députés du Cercle, assemblés dans *Nuremberg*, se sont précipitamment retirés la nuit du 7. au 8. Juin, à *Rottenbourg* avec la Caisse militaire. Les Prussiens ont taxé provisionnellement l'Evêché de *Bamberg* à trois cens mille écus de contribution en argent comptant & bien plus dans la suite, le Margraviat de *Baireith* à cent cinquante mille, la Ville de *Hoff* à trente mille tant en portions de vivres qu'en rations de fourage, & ils se sont emparés non-seulement des magazins de farine & de foin, mais encore des Hôpitaux que l'Armée de l'Empire avoit laissés à *Baireith*: & ce qui paroïssoit alors defavantageux pour l'armée de l'Empire, c'est que comme toute la *Franconie* étoit ouverte aux Prussiens, ils y coupoient les vivres à cette Armée, & l'obligeoient de tirer ses subsistances des magazins établis dans les Cercles de la *Boheme*. Ils font d'ailleurs des excursions fort avant dans le *Haut-Palatinat* de la dépendance immédiate de l'Electeur de Baviere; ils y exigent des contributions, & enlèvent du Pays la plus grande partie des bestiaux. Ils ont taxé à trente mille écus l'Abbaye de *Waldsaxen*, & ils ont emmené en ôtages deux des principaux Ecclesiastiques. Enfin les Prussiens épuisent la *Franconie* par leurs contributions. On fait monter à deux millions de florins en argent, sans les fourages, ce qu'ils exigent des Evêchés de

*Bamberg* & de *Wirtzbourg*. Le dernier de ces Evêchés n'a eu que le terme de trois jours pour opter s'il vouloit satisfaire à la demande ou s'exposer à l'exécution militaire. L'Evêque vouloit se retirer à *Mayence*. Mais les affaires ont changé par l'arrivée à *Wirtzbourg* du Général *Domballe*, avec le Corps de troupes Imp. qu'il commande & qui va en *Bohème*. Les Prussiens se sont éloignés; ils étoient du Corps de *Meyer* qu'on a poursuivi & qui s'est replié sur *Bamberg*, dont plusieurs Chanoines de la Cathédrale ont pris le parti de se sauver pour échapper au sort de deux de leurs Collègues que les Prussiens ont envoyés en otages à *Dresde*, avec le Bourguemâitre & le Syndic de la Régence.

Lorsque les Prussiens entrèrent dans *Bamberg*, qu'ils ont abandonné le 10. Juin, les habitans, sans faire attention à un Manifeste qu'ils avoient publié, les reçurent à coups de fusil; de sorte qu'il y eut quelques hommes tués de part & d'autre. Les décharges furent même si vives, que le feu de la mousqueterie s'étant communiqué aux maisons, il y en eut 61 de brûlées, & deux magasins réduits en cendres. Les habitans accablés par le nombre de ces troupes, se virent contraints de les recevoir & d'en subir la loi. Elles sont commandées par le Général-Major *Meyer*, & consistoient en 600 Hussars, 400 Dragons & autant de Cuirassiers, lesquels, en y ajoutant l'Infanterie, montoient à quatorze mille hommes. Ils ont occupé tous les postes de la Ville, & après l'imposition provisionnelle qu'ils ont mise sur tout l'Evêché, ils ont taxé *Bamberg* en particulier à 200 mille écus en argent comptant outre deux mille rations de fourrage. Pour l'Evêché de *Munster* il doit fournir

pour sa part aux troupes alliées deux millions quatorze mille écus.

**RATISBONNE.** Le Ministre résident de la part du Roi de Prusse en qualité d'Electeur de Brandebourg à la Diète, y a fait une déclaration tendant à s'informer de la résolution des Etats du Corps Germanique qui ont joint leurs troupes à l'Armée del'Empire, pour savoir s'ils veulent rappeler chez eux celles qu'ils ont en *Bohème* & observer une exacte neutralité, ou bien souffrir que les troupes Prussiennes traitent leurs Pays de la manière que les François ont traité l'Electorat d'*Hainover* & le Landgraviat de *Reffe*. Les Etats du Cercle de Franconie en particulier ont reçu une pareille déclaration, accompagnée de l'offre de la neutralité; ce qui a fait d'autant plus d'impression sur les esprits, que le Corps du Général Meyer avoit déjà pénétré de *Baireith* par *Culmbach* dans l'Evêché de *Bamberg* dès le 28. Mai, y exigeoit des contributions considérables, & que le Général *Driesen* a suivi la même route avec 6400 hommes de Cavalerie & d'Infanterie.

**VIENNE.** Les troupes de Toscane se sont mises en marche pour la *Moravie* avec d'autres troupes qui étoient aux environs de cette Capitale; & il y a toute apparence que les dix mille Saxons n'y demeureront plus long tems, le Camp qu'on avoit envie de former paroissant ne pas devenir nécessaire, par les belles dispositions que le Maréchal de *Däun* a faites dans la *Moravie*. Des Corps de Croates & autres troupes légères d'Hongrie continuent à passer sous les murs de *Vienne* allant à l'Armée de l'Impératrice-Reine commandée par ce Général, d'où il arrive tous les jours des Couriers

Il en est venu un entre-autres avec la nouvelle que le Général de Marshall, qui commande dans *Olmütz*, a fait la nuit du 4. au 5. Juin une sortie des plus heureuses, dans laquelle sa garnison a ruiné une des Batteries de l'ennemi, lui a encloué plusieurs pièces de canon, en a ramené deux dans la Place, & a causé aux assiégeans une perte considérable en morts, en blessés & en prisonniers. De la *Silésie*, où les affaires demeurent assez tranquilles en attendant l'arrivée des Russiens, qui s'ébranlent toujours vers *Dantzig* & ne marchent point, l'on en apprend seulement qu'un Parti Autrichien ayant surpris à *Landsbut*, le 23. Mai, un Corps de Hussars Prussiens, en a tué une partie, & leur a enlevé 300 chevaux; Qu'au *Grand-Glogau*, Ville Capitale du Duché du même nom en *Silésie*, le magnifique Edifice du Collège des Jésuites a été entièrement consumé par les flammes en très-peu de tems, le 13. du même mois de Mai, ainsi que l'Eglise Paroissiale des Catholiques, celle des Luthériens, la Maison de leur Pasteur, & l'Ecole publique; & que le feu s'étant communiqué, par la violence du vent à *Brostau*, village situé à peu de distance de la Ville, il avoit pareillement été consumé.

---

La *Turquie* ne présente rien de remarquable dans le tems présent. La Porte s'étudie à conserver une paix durable avec ses voisins, & paroît souhaiter que les armes de l'auguste Souveraine, attaquée par le Roi de Prusse, triomphent dans cette guerre, & que les Puissances qui lui sont alliées fassent tout ce qu'elles peuvent pour ramener le calme dans l'Empire Romain. On a la relation d'une solennité de mariage qui

s'est fait le 6. Avril a *Constantinople*. Elle est un peu longue & d'ailleurs peu intéressante, si ce n'est que l'on peut en juger, que si jamais Grand-Vizir a eu lieu de se promettre un Ministère exempt des disgrâces si ordinaires dans ce premier Emploi de l'Empire Ottoman, c'est certainement celui qui est actuellement en charge, puisque le Grand Seigneur a voulu devenir son Beaufrère, en lui faisant la faveur distinguée de lui donner sa cœur en mariage; après lui avoir donné préalablement tous les témoignages les plus sensibles de sa satisfaction pour la bonne administration de ce Ministre, & sur tout pour les fonds considérables dont il a sçu augmenter le trésor.

### A R T I C L E III.

*Contenant ce qui s'est passé de considérable en FRANCE depuis le mois dernier.*

I. **L**E Roi pénétré des abus qui se sont introduits dans le Service militaire par la vénalité des Emplois & des Charges, veut qu'il y soit remédié promptement. Cette vénalité, aussi pernicieuse que destructive à l'émulation, a porté Sa Majesté a faire écrire une Lettre à tous les Colonels pour l'abolir. Le Maréchal Duc de Belleisle, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, la leur a adressée. Elle expose avec beaucoup de dignité les motifs & la nécessité d'une telle abolition, & mérite par conséquent une place dans nos Journaux. La voici en son entier.

**D***epuis que le Roi m'a confié le Département de la Guerre, Monsieur, vous ne doutez pas*

pas, que je ne sois sérieusement occupé de remédier à toutes les causes du relâchement excessif de la discipline dans presque tous les Corps & ses Parties. Une des principales est sans doute la vénalité des Emplois & des Charges qui s'est introduite sous plusieurs formes dans l'Infanterie, & qui a produit les abus les plus pernicious & les plus destructifs de toute émulation. En effet, de-là vient, que les anciens Officiers dont l'expérience pourroit être encore utile au service, prennent le parti de se retirer, séduits par l'appas des sommes qui leur sont offertes : que les anciens Lieutenans, quoique bons sujets, ne peuvent espérer de parvenir aux Compagnies, s'ils ne sont en état de les acheter, & que la Noblesse, cette portion si précieuse de l'Etat, dont elle doit être la force & le soutien, se trouve exclue des Emplois auxquels elle est appelée par sa naissance, si le défaut de fortune l'empêche d'acheter à prix d'argent les occasions qu'elle recherche de témoigner son zèle.

De là ces mutations si fréquentes dans la composition des Officiers de chaque Régiment ; ces avancemens qu'une aisance plus ou moins grande détermine, sans égard au mérite des anciens, & le mélange de sujets introduits dans les Corps, au préjudice de la Noblesse, par l'argent qu'ils ont donné pour y être admis.

De-là enfin la négligence des anciens Officiers, plus excités par l'intérêt à penser à la retraite, que par l'émulation à s'occuper du service ; le mépris de la subordination qui n'est pas soutenue dans l'opinion des inférieurs, par l'autorité des anciens, & la décadence de la discipline qui est une suite nécessaire du mépris de la subordination.



Il seroit difficile que ces abus se fussent accrédités au point où ils sont actuellement, sans le concours des Chefs des Corps; & Sa Maj. ne juge pas, que pour disculper à cet égard un Colonel, il suffise qu'il n'applique pas à son profit les sommes exigées. Le Roi ne peut se persuader qu'un Colonel soit capable d'une manœuvre aussi basse. Il le regarderoit comme tout-à-fait indigne d'occuper une place où ne pouvant avoir l'estime de ceux qu'il commande, il manqueroit infailliblement de la considération nécessaire pour commander.

Mais il est évident, que les Chefs des Corps étant à portée de démêler les motifs de ces retraites qu'on leur propose de favoriser, il dépend d'eux d'empêcher les conventions particulières qui les provoquent, les Colonels ne devant rien ignorer de ce qui se passe pour ou contre le bien du service dans les Régimens qu'ils commandent. Ce ne peut être qu'avec leur agrément, ou du moins avec leur consentement tacite, que la vente des emplois s'est introduite & se maintient; & je dois vous avertir, Monsieur, que S. M. les regardera désormais comme responsables de ce qui se passeroit sur cela de contraire à ses intentions. S. M. a tellement à cœur l'exécution de ses ordres à ce sujet, qu'Elle m'a déclaré, que s'il lui revenoit qu'un Colonel eût continué de tolérer des abus qu'Elle veut déraciner, Elle prendroit le parti de lui ôter sur le champ son Régiment, & elle m'a chargé d'employer les soins les plus vigilans pour être en état de l'informer promptement de la manière dont ses intentions auroient été remplies à cet égard dans tous les Corps.

Vous connoissez, Monsieur, toute l'importance  
de



de ces objets, & je ne puis vous exprimer en termes assez forts à quel point Sa Maj. désire que vous y donniez toute votre attention. Ainsi, je ne doute pas, que par une suite nécessaire de votre zèle pour son service, de votre respect & de votre obéissance à ses ordres, vous n'employiez efficacement toute l'autorité de votre grade, pour empêcher que désormais, sous aucun prétexte, il soit donné la moindre somme d'argent pour parvenir aux Emplois, ou pour déterminer les retraites dans le Régiment que vous commandez.

Ces retraites se sont multipliées depuis quelques années dans l'Infanterie, à la faveur de certains arrangemens clandestins qui y sont connus sous le nom de Concordat. Il se peut, que ces arrangemens ayent eu dans leur origine un motif d'utilité qui pourroit même trouver son application dans les cas où il s'agiroit d'engager à la retraite d'anciens & braves Officiers, qui jouissant de toute l'estime de leurs camarades, manqueraient cependant des qualités requises dans les places de Commandement auxquels ils sont prêts d'arriver par leur rang. Tel est l'aspect favorable sous lequel on peut envisager ce qu'on appelle dans l'Infanterie le Concordat; mais toute l'Infanterie sait à combien d'abus il a ouvert la porte. L'esprit d'intérêt, substitué à celui d'émulation, la perspective d'une retraite pécuniaire préférée à celle d'un avancement honorable, des dettes onéreuses dans presque tous les Régimens, des chicanes indécentes que ces dettes occasionnent, & enfin le dérangement de la Noblesse pauvre, qui ne peut plus entrer dans ces Corps, dont elle doit faire l'honneur & la force, & dont les appointemens même se trouvent com-

sommés,

consommés, pour remplir les engagements pécuniaires auxquels des Officiers doivent leurs Emplois.

Sa Majesté informée avec précision de tous ces détails, me charge de proscrire de sa part le Concordat, sous les mêmes peines que la vénalité des Emplois, à laquelle il tient de si près : Mais en même-tems, il voudra bien pourvoir aux objets d'utilité qui ont été le prétexte de son introduction, & elle se réserve de faciliter par des moyens légitimes & par des grâces placées à propos, les retraites qu'il sera convenable de favoriser d'après le compte que les Colonels en rendront dans chaque occasion.

Telles sont, Monsieur, les intentions décidées de S. Maj., qui veut absolument bannir de l'Infanterie toutes espèces de marchés pécuniaires, sous quelques formes que ce soit ; & je m'affure que vous vous conformerez avec empressement à des vûes si sages & si convenables au bien du service.

Mon attachement, & je puis le dire, mon amour pour le Militaire, sont assez connus pour qu'il soit aisé de sentir, qu'il seroit aussi affligeant qu'indispensable pour moi d'avoir à porter à sa Majesté en cette occasion des relations peu satisfaisantes, & qui entraineroient nécessairement des punitions toujours douloureuses à prononcer, quelque légitimes qu'elles fussent. En même-tems, on doit me rendre la justice de compter avec certitude sur l'empressement & la satisfaction que j'aurai de rendre au Roi à cet égard des comptes favorables, qui assurent de plus en plus, à Mrs. les Colonels, les effets de l'estime & de la bienveillance de Sa Majesté.

Je finis en vous priant d'être persuadé, Monsieur,

*des Princes, &c. Juillet 1758. 43*

leur, de l'impatience avec laquelle j'attends que vous me mettiez à portée de faire valoir auprès du Roi le zèle & l'exactitude avec lesquels vous aurez concouru en cette circonstance à la prompte exécution de ses ordres, & au rétablissement de la discipline militaire en cette partie essentielle. J'ai l'honneur d'être, &c.

Par cette Lettre qui suit les Reglemens touchant le service dont nous avons précédemment rapporté le contenu, on voit à la continuë combien la Cour s'applique à remettre la discipline dans l'Armée, & à y prévenir pour toujours cette espèce de dépérissement dans lequel elle s'est trouvée pendant la dernière campagne. Des Ordonnances particulières sont données dans cet objet. Il en paroît une depuis peu contraire à celle qui fut rendue il y a quelques années, & qui réunissoit en un seul & même Corps ceux du Génie, de l'Artillerie & de Royal-Artillerie. Par le premier article de cette nouvelle Ordonnance, les Ingénieurs sont rétablis tels qu'ils étoient avant la réünion. Par le second article il est réglé, que les Officiers détachés de l'Artillerie & les Bataillons de Royal-Artillerie, ainsi que les Compagnies d'Ouvriers & de Mineurs, ne feront à l'avenir qu'une seule Classe, qui sera désignée sous le nom de *Corps-Royal de l'Artillerie*. Le Corps des Volontaires-Royaux est mis sous le titre de *Légion Royale* par une nouvelle Ordonnance. Par une autre il y a incorporation du Régiment de Pollereski Hussars, dans ceux de Berchiny & de Turpin: & un autre encore porte la levée d'un Régiment désigné *Volontaires-Etrangers de Clermont-Prince*. Sa Maj. y dit « Qu'ayant agréé  
» l'offre qui lui a été faite par le Comte de  
» Clermont

29 Clermont de lever un Régiment sous le titre  
 29 de *Volontaires - Etrangers* de son nom, & de  
 29 le mettre incessamment en état de servir, Elle  
 29 ordonne que ce Régiment sera composé de  
 29 1800 hommes tous étrangers, dont 1000 à  
 29 pied & 800 à cheval, formant deux Compa-  
 29 gnies de Grenadiers de 50 hommes, neuf  
 29 Compagnies de Fusiliers de 100, & seize de  
 29 Cavalerie de 50. »

**Emplois.**

On leve actuellement à *Marseille*, un Régiment de Grecs, qui tirent leur origine des peuples de *Morée*. Ils s'étoient retirés dans l'Isle de *Corse*, que leurs descendans ont quittée, pour ne pas prendre le parti des mécontents.

Mr. Peirenc de Moras, Ministre & Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, ayant demandé au Roi & obtenu la permission de se retirer du Ministère, S. M. la lui a accordée avec une pension de quarante mille livres, & l'a remplacé par Mr. de Massiac Lieutenant-Général des Armées Navales. Elle a fait choix en même tems de Mr. le Normant de Mezy, Intendant des Armées Navales pour aider ce Ministre dans les fonctions de ce Département. Il aura le titre d'Intendant Général de la Marine & des Colonies. Le Comte de Gisors, fils du Maréchal de Belleisle, est à présent Colonel d'honneur des Carabiniers de France. Le Régiment de Champagne qu'il avoit est donné au Marquis de Juigné, Colonel des Grenadiers de France. Celui de Berwick Irlandois, vacant par la mort du Comte de Fitzjames, est conféré au second fils du Duc de Fitzjames. Le Marquis de la Tour du Pin, le Chevalier de Dursfort & le Comte de Maillé ont eu le premier le Régiment de Chartres, Infanterie; le second celui de Chartres, Cavalerie, & le

le troisième le Régiment de Condé, Infanterie. Le Comte de Chabot est élevé au grade de Maréchal de Camp pour la belle défense qu'il a faite à *Hoya*. Il a eu en même-tems le Commandement du Corps des Volontaires Royaux, appelé presentement la *Légion-Royale*: & le Comte de Graville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, a le Commandement de l'Armée qui est en *Flandres*, qu'avoit le Comte de Maillebois, aussi Lieutenant-Général.

Le Roi a relegué ce dernier, qui est fils du Maréchal de Maillebois, au Château de *Dourlens* en *Picardie*, à l'occasion d'un Mémoire relatif à la Bataille de *Hastenbeck*, & qui concerne particulièrement le Maréchal d'Etrées à qui il impute des fautes. Cette affaire fait grand bruit. Le Tribunal des Maréchaux de France y a prononcé: & S. Maj. a trouvé le manquement de Mr. de Maillebois si grave dans l'ordre de la discipline militaire, qu'elle l'a privé de tous ses grades & emplois, dont elle a déjà disposé. On ne sçait pas encore si sa détention est à vie ou pour un tems. La justification du Maréchal d'Etrées des imputations alléguées dans le Mémoire du Comte relegué, a été imprimée avec permission, sous le titre d'*Eclaircissemens présentés au Roi par le Maréchal d'Etrées*. Cette Pièce, qui est de 32 pages in *quarto magno*, contient un tissu de faits, soutenus par des Pièces justificatives. Ils sont rassemblés avec la modération propre à quiconque n'a rien à se reprocher sur ce qu'il a fait pour l'honneur des armes de son Souverain. Chacun y applaudit. Aussi les vœux de la multitude proissent se réunir en faveur du Maréchal d'Etrées, que le public

public souhaiteroit de voir à la tête d'une des Armées du Roi. L'on prétend que Sa Maj. s'est déjà expliquée là-dessus avec lui; mais qu'il l'a très-humblement priée de faire attention, qu'il ne pouvoit se charger d'un Commandement de troupes, à moins qu'il ne lui fût permis de faire choix des Officiers Généraux qui serviroient sous lui, & qu'Elle l'exemptât de l'obligation d'attendre les ordres du Ministre de la Guerre pour agir ou pour livrer Bataille, considéré que ces sortes de délais faisoient souvent perdre les meilleures occasions de remporter des avantages sur l'ennemi.

Le Duc de Richelieu, qui a commandé l'Armée Françoisé dans le *Hannover* après le Maréchal d'Estrées, sera exempt vraisemblablement de tout Commandement durant cette guerre. Il est allé à son Gouvernement de *Guyenne*. Mais le Prince de Soubise, dont la conduite à l'action de *Rosbach* a été meilleure que l'on a voulu le faire entendre, est retourné en *Allemagne*, & s'est remis à la tête du Corps de 24 à 25 mille hommes qu'il pourra conduire en *Bohème*, si le besoin y demande ce Corps. Le Prince Xavier, l'un des frères de Madame la Dauphine, est au contraire arrivé de *Vienne* à *Paris*, d'où il doit se rendre à l'Armée du Comte de Clermont. Tous les Généraux qui appartiennent à cette Armée, y sont retournés, de même que les Princes du Sang, qui ont fait la dernière campagne. Le passage du *Rhin* par les troupes alliées a précipité leur départ. Il s'est tenu à la Cour sur le sujet de ce passage un grand Conseil, dans lequel on a fait beaucoup d'attention à l'endroit où il a été exécuté.

III. Le 16. Mai Mr. Gualtieri, Nonce du

St.

St. Siège, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il lui fit part de la mort du Pape Benoît XIV., & lui présenta une Lettre du Sacré Collège. Dans le Conclave qui se tient actuellement pour l'Élection d'un nouveau Pape, la France n'a que les Cardinaux de Gesvres & de Luynes qui se sont rendus à Rome. Le Roi les a nommés Commandeurs de l'Ordre du St. Esprit dans le Chapitre tenu le jour de la Pentecôte, & leur a permis d'en porter les marques, quoiqu'ils ne soient pas encore reçus. La mauvaise santé du Cardinal de Tavanès ne lui a point permis d'entreprendre le voyage d'Italie.

Le Roi a nommé l'Abbé de Choiseüil de Stainville à l'Évêché d'Evreux, à la place de Mr. Arthur de Dillon, à qui Sa Majesté a conféré l'Archevêché de Toulouse.

\* Nous avons ici à contredire ce qui a été marqué dans notre dernier Journal, page 441. de l'Archevêque de Paris, qui auroit été transféré par ordre du Roi à Cahors, de son premier exil, qui est le Château de la Roque près de Sarlat. La chose est absolument fautive. Il demeure constamment dans ce Château, & il n'a pas été question de le faire changer du lieu où il est, & qui appartient à sa famille. Il est également destitué de vérité, qu'à l'occasion du refus de Sacremens fait le 21. Avril dernier en la Paroisse de St. Nicolas des Champs à Paris, le Curé & ses Vicaires qui se sont évadés, soient revendus, se soient excusés, & que le Curé ait produit, pour se justifier, des ordres dont il étoit muni à cet égard par l'Archevêque. Mr. de l'Ecluse, qui est ce Curé & l'un des Grands Vicaires de l'Archevêché, ses deux Vicaires & son Portier,  
Dien,

Dieu, tous quatre compris dans la même affaire; n'ont point présenté d'excuse au Parlement; ils auroient crû manquer aux devoirs de leur ministère, s'ils eussent comparu devant un Tribunal qu'ils regardent comme incompetent pour la connoissance d'affaires de ce genre. Ils ont mieux aimé s'exposer à tous les événemens en s'éloignant de Paris, que de se prêter aux instances qu'on fait leur avoir été faites de reconnoître la compétence du Parlement. Ils se sont retirés à St. Mihiel en Lorraine, & y demeurent depuis six semaines. Nous reconnoissons ainsi, qu'il ne peut y avoir que les ennemis de ces Prêtres & ceux de l'Eglise qui nous ont donné l'avis dont nous avons fait usage. Conséquemment nous n'hésitons pas de le rétracter, & de rendre par-là la justice qui est dûe à la fermeté & au zèle du Curé de St. Nicolas - des - Champs, de ses deux Vicaires & de son Porte - Dieu.

IV. On a affecté dans les papiers publics de Berlin, d'y représenter le Marquis de Fraigne Gentilhomme François, comme un voyageur sans aveu, faisant le métier d'espion \*, pour détruire l'illusion que la Cour de Berlin a cherché d'accréditer, il suffit de lire deux Lettres, que l'Abbé Comte de Bernis a écrites de Versailles le 3. Septembre 1757. l'une à la Princesse doüairière d'Anhalt-Zerbst & l'autre au Duc regnant, lesquelles il leur a remises à son arrivée à Zerbst. Celle à la Princesse étoit conçue en ces termes.

MADA-

\* Nous avons dit de lui le mois dernier. & la chose est véritable, qu'il avoit trouvé le moyen de s'évader de la Citadelle de Magdebourg, qu'il a été repris, ramené & qu'il est gardé plus étroitement qu'il n'étoit.

*Lettre au  
sujet du  
Marquis de  
Fraigne.*



MADAME,

Les assurances que Mr. le Marquis de Fraygné a données à son retour des sentimens de Votre Altesse, ont été très agréables au Roi. S. M. dont le principal objet est de terminer promptement, autant qu'il dépendra d'Elle, la guerre qui agite l'Europe, & désole particulièrement l'Empire, a vu avec beaucoup de plaisir, que V. A., si distinguée par ses grandes qualités, pense comme on peut le souhaiter sur ce qui intéresse sa Couronne & sa gloire. Mr. le Marquis de Fraygné ayant obtenu la permission de S. M. de continuer ses voyages en Allemagne, pour y acquérir des connoissances qui le mettent en état de la servir dans la partie nécessaire des affaires étrangères à laquelle il se destine, a cru devoir se rendre de nouveau à la Cour de V. A., pour lui témoigner sa reconnoissance des marques de bonté & de distinction dont Elle l'a honoré lors du séjour qu'il y a fait. S. M. lui a ordonné de vous assurer, Madame, de sa part, de tout le gré qu'Elle fait à V. A. de ses sentimens; & Elle désire bien vivement de lui faire connoître, par des témoignages publics, son estime particulière pour Elle, en prenant les mesures les plus efficaces & en donnant les ordres les plus précis pour préserver les Etats de Mr. le Duc de Zerbst, & tout ce qui peut appartenir à V. A., des maux que la guerre entraîne nécessairement après Elle. Je ne doute pas, Madame, que l'exécution des ordres dont Mr. le Marquis de Fraygné est chargé, ne lui procure l'accueil le plus favorable de la part de V. A. Je la prie de donner une entière créance à tout ce qu'il lui dira, tant sur cet objet que sur ce qui peut avoir rapport aux intérêts de V. A. Il ne pouvoit rien m'arriver

*ver de plus flateur que de donner dans cette circonstance des preuves de mon dévouement pour V. A., & du respect infini avec lequel je la supplie d'être persuadée que je suis, &c.*

Voici la Lettre que le même Secrétaire d'Etat a écrite au Duc regnant d'Anhalt-Zerbst.

MONSEIGNEUR,

L'Objet de Mr. le Marquis de Fraigne étant de se rendre utile au service du Roi dans la partie des affaires étrangères, S. M. lui a permis de continuer les voyages qu'il avoit entrepris dans cette vûë. La manière dont il a été reçu l'année dernière à la Cour de V. A., exige de lui, que retournant en Allemagne, il lui marque toute la reconnoissance qu'il en conserve. C'est ce qui l'engage, Monseigneur, à passer d'abord à Zerbst, où d'ailleurs les événemens de la guerre, si voisine des Etats de V. A. & ses suites pourront satisfaire le désir qu'il a de s'instruire. Je n'ai pas crû devoir le laisser partir, sans avoir l'honneur de prier V. Al. de lui donner une entière créance sur tout ce qu'il pourra lui dire, au cas que les occasions se présentent de l'entretenir sur les affaires. Je saisis avec empressement celle d'assurer V. A. du respect avec lequel je suis, &c.

Les Ecrits publics qui paroissent en Angleterre affectent de leur côté de répandre des bruits faux & indécens sur l'épuisement prétendu des finances du Royaume de France, & sur l'impossibilité où ils les supposent de trouver les moyens de soutenir les dépenses de la guerre tant par mer que par terre. Les Anglois ont d'autant plus mauvaise grace de publier pareilles choses, qu'eux-mêmes, pour trouver de l'argent, ont épuisé les plus basses ressour-

ecs,

*des Princes &c.* Juillet 1758. 51

ces, tandis que la France se procure les ressour-  
ces qu'elle trouve soit dans des emprunts libres  
& volontaires, soit par des créations de rentes  
qui ne font que remplacer pour la plupart celles  
qui sont déjà éteintes, soit par des augmenta-  
tions de droits à tems limités: Moyens, sans  
contredit, préférables à des taxes personnelles,  
tant sur les domestiques que sur les chevaux,  
sur les quantités de vaisselles, sur les fenêtres  
&c. ce qui semble annoncer les derniers em-  
barras dans la Nation Angloise qui a recours à  
de pareils expédiens. Ressources ainsi plus hon-  
nêtes & moins extrêmes. Elles ont procuré  
l'année dernière plus de cent millions. Elles  
donneront encore pendant la présente plus de  
cent cinquante millions de fonds extraordinai-  
res. Les Fermiers Généraux, outre les secours  
qu'ils se procurent par les sommes que les Com-  
mis & Employés dans la régie de leurs Fermes  
fournissent par forme de cautionnement, vien-  
nent tout récemment d'offrir dix millions de  
livres qu'ils porteront à leur Caisse dans le cours  
d'une semaine, par une contribution volon-  
taire sur chacun d'eux. Les payemens que l'on  
fait sans interruption dans toutes les Caisses du  
Roi, sont une preuve certaine de la rentrée des  
fonds & de l'application qu'on en fait à toutes  
les parties de dépenses privilégiées. L'exactitu-  
de de ces payemens & l'attention du Ministère  
à y satisfaire avec régularité, ne peuvent qu'in-  
spirer de la confiance, & doivent détruire les  
faux bruits que les Ecrits de *Londres* répandent  
avec si peu de décence.

V. Les avis de la plus fraîche date arrivés à  
la Cour du Camp de l'Armée du Roi, sous les or-  
dres du Comte de Clermont, sont les suivans.

Ce Prince voyant que les Alliés avoient fait une marche par leur droite, s'étoient campés le 14. Juin au soir à *Kempen*, & remis en route le 15. au matin pour se porter à *Hals*, il jugea que leur dessein avoit pour but de le devancer à *Neufs* & de lui enlever ses magazins. S. A. Ser. en prit occasion d'amener d'une seule marche son Armée à *Neufs* au lieu de la porter d'abord sur *Crevelt*, en détachant le Comte de Saint Germain, Lieutenant-Général, avec 8000 hommes pour couvrir sa marche & aller camper en ce dernier endroit. A peine ce Corps y fut-il arrivé, qu'un autre de Hannovriens beaucoup supérieur l'attaqua. L'action s'engagea. Dans les commencemens les Hannovriens ayant remporté de l'avantage, poursuivirent les François jusqu'à des Batteries masquées & chargées à mitrailles, qui tirèrent si à propos & avec tant de vivacité, qu'elles firent reculer l'ennemi, qui se retira avec perte. *Keyserwerth* fut de-là évacué & les François s'y sont remis. Le Comte de Clermont arriva le 17. à *Crevelt*. Son Armée s'étant remise en marche le 18. au matin, arriva le même jour à *Osteraad*. Le jour suivant elle a dû pousser en avant. On en attendoit dans peu une action. Les Alliés s'étant répliés le 16. au soir de *Kempen* sur *Reurt*, se sont portés le lendemain en-deçà de *Meurs*, où la gauche de leur Armée s'appuya & leur droite à *Tonisberg*. Ils ont un gros Corps à *Urdingen*, d'où ils en ont détaché un autre à *Sirm*. Il y avoit le 19. de grands mouvemens dans leurs diverses positions, le 20. & le 21. également. On est donc dans une attente.

Marine.

VI. Les événemens sur mer vont devenir intéressans en Europe & en Amérique. La grande

&

*des Princes &c.* Juillet 1758 53

& puissante Escadre des Anglois, qui a tenu si long-tems les esprits en suspens, étant enfin sortie de ses Ports, elle parut le 4. Juin à la Côte de *St. Malo*, & fit le lendemain sa descente à *Cancale*, petite Ville de la *Haute-Bretagne* au bord de la mer avec une rade à trois lieues de *St. Malo*. Le Commandant, qui étoit dans le Fort, après une vigoureuse résistance fut obligé de céder au feu de deux Frégates qui avoient ruiné les défenses du Fort, & s'est retiré avec sa troupe. Les Anglois s'étendirent ensuite jusques dans le Fauxbourg de *St. Malo* appelé de *Saint Servant*, & y demeurèrent au nombre de deux mille hommes jusqu'au 9, qu'ils s'en retirèrent avant le jour & rentrèrent dans leur Camp établi sur les hauteurs de *Paramé*. L'Officier François qui commandoit dans une Redoute appelée la Redoute du Nez, détacha alors un Lieutenant & trente hommes qui ont pris poste à la tête du Fauxbourg. Sur les neuf heures une Batterie de mortiers à laquelle les Anglois travailloient, fut abandonnée & il y eut du mouvement dans leur Camp. Vers midi il étoit entièrement détendu, & toutes leurs troupes s'étant mises en Bataille, ont commencé vers les cinq heures du soir à défiler de *Cancale* après l'avoir saccagé & fait beaucoup de dégâts dans les environs en se retirant. A l'entrée de la nuit, le Duc d'Aiguillon, qui commande dans ces quartiers, fit avancer un détachement sous les ordres du Comte de la Tour d'Auvergne, composé de 60 Gentilshommes Volontaires, de 150 Malouins & de 450 hommes d'Infanterie, pour éclairer leur marche & entamer leur arrière-garde. Ces troupes ont été jointes sur les hauteurs de *Paramé* par

800 Gardes-Côtes & 250 Dragons. Le Comte d'Aubigny, Maréchal de Camp, qui conduisoit ce dernier Détachement, a pris le commandement du tout. Les Anglois n'ont pas attendu son approche; ils se sont pressés dans leur retraite, laissant dans le Camp qu'ils abandonnoient une partie de leurs subsistances & quelques canons encloués. Nouvelle expédition des Anglois sur les Côtes du Royaume, qui ne leur a valu que de ruiner la pauvre & petite Ville de *Cancale*. Leur retraite précipitée & leur rembarquement ne peuvent être attribués qu'à un avis qu'ils ont eu de la prochaine arrivée d'un Corps de troupes qui venoit de *Brest* & de l'*Orient* au secours de *St. Malo*, & qui les auroit enveloppés. Car on avoit fait une diligence extrême à cet effet, par la précaution d'une quantité de chariots mis sur la route pour porter les Soldats fatigués, & du vin qu'on leur distribuoit de distance en distance. On sçait à présent que l'Escadre Angloise est parvenue à s'éloigner heureusement de la rade de *Cancale*, pour se porter à une autre tentative qu'on croit regarder les Côtes de *Flandres*. On marquera encore quelque chose de cette formidable Escadre dans l'Article d'Angleterre.

VII. On travaille toujours dans les Chantiers du Royaume, l'on arme dans tous les Ports: & malgré la croisière continuelle des Anglois à la hauteur de *Brest* & de *Rochefort*, il en est parti depuis le commencement du mois de Mai plusieurs Vaisseaux de guerre & autres Bâtimens destinés pour *Loüisbourg*, pour *Quebec*, & pour la *Martinique*, d'où l'on apprend qu'ils y sont heureusement arrivés, ainsi que l'Escadre de Mr. du Beaufrier, qui a débarqué dans l'*Ile-Royale*.

les troupes, les vivres & les munitions qu'elle avoit à bord. De Toulon trois gros Vaisseaux se sont rendus à Mahon; & le Marquis de Fremur, Lieutenant-Général, y est allé prendre le Commandement des troupes qui sont dans l'Isle de Minorque, à la place du Comte de Lannion qui va servir dans l'Armée du Prince de Soubise. Le Vaisseau le *Trizon* & la Frégate la *Minerve* qui étoient partis le 8. Mai du même Port de Toulon pour Malthe, y rentrèrent le 17. avec un Corsaire Anglois de 18 canons & de 112 hommes d'équipage, qui a été pris par la Frégate. Le Corsaire le *Machault* du Port de Granville dans la Basse-Normandie a rançonné pour cinq mille livres sterlings le Navire Anglois la *Marie* dont il s'est emparé. Le Corsaire la *Comtesse de Bentheim* s'est rendu maître du Corsaire Anglois le *Tartare* de Bristol, armé de 24 canons & de 100 hommes d'équipage, qu'il a fait conduire à Cherbourg. La Frégate la *Félicité* a pris sur les *Glenants* le 3. Juin deux Corsaires de Jersey, dont l'un nommé le *Prince de Prusse* de 80 hommes d'équipage, & l'autre appelé le *Cors* de 60 hommes, armés de dix canons chacun. On compte vingt-trois autres prises de moindre conséquence faites par les François depuis un mois dans les diverses mers.

VIII. Ce sont le Vaisseau le *Prudent* de 74 canons commandé par le Marquis Desgouttes, l'*Apollon* armé en flute, la Flute la *Chevre* & le Navire le *Colchester* qui sont entrés successivement dans le Port de Louisbourg depuis le 11. jusqu'au 28. Avril dernier. La Flute la *Fidèle*, faisant partie du même Convoi est entrée le 30 au Port Dauphin. Ces différens Bâtimens étoient échangés de vivres & de munitions. La Division

*Amériqua*

com-

commandée par Mr. de Beauffier, & qui est aussi heureusement arrivée à *Louisbourg* avec différentes munitions & le Bataillon des Volontaires-Etrangers, étoit composée des Vaisseaux l'*Entreprenant* de 74 canons, du *Bienfaisant*, du *Capricieux* & du *Celèbre* de 64, & de la Frégate la *Comete* de 30. Sa traversée a été de 24 jours, & ce fut le 28. Avril qu'elle entra dans le Port, à présent suffisamment en vivres pour la subsistance de toute la Colonie pendant la campagne, & en état de faire toute résistance à l'ennemi, qui employe tout pour s'en rendre maître, comme on le verra plus bas. En attendant, le Marquis de Montcalm, qui commande dans l'*Amérique-Septentrionale*, s'y est emparé d'un Fort situé le long de la rivière du *St. Sacrement*, & y a enlevé aux Anglois 1500 tant bœufs que moutons, outre une grande quantité de munitions & une somme considérable en espèces.

Prise des  
Etablisse-  
mens An-  
glois en  
Asie.

De l'*Amérique* dont on a lieu de s'attendre à des nouvelles d'importance, passant en *Asie*, l'on peut remarquer que la prudence des Anglois y a un peu oublié leurs Etablissements. Ils n'ont dans cette partie du monde que six Vaisseaux de Ligne, dont trois de 64 canons & trois de 50, outre un Navire de 20. Les François y ont des forces bien supérieures, étant de seize Vaisseaux & Frégates avec 4000 hommes de troupes bien disciplinées, en état par conséquent de donner la loi, & qui l'ont donnée Mr. de Saint Paul, qui y commande pour le Roi avec Mr. de Bussy, s'est emparé dans le mois de Mai de l'année dernière de *Mellipelly* & de *Bandor-Malanca* sur la Rivière d'*Ingezam* au Nord de la Côte de *Coromandel*: & après la prise de ces deux Comptoirs Anglois, Mr. de  
Saint



*Des Princes &c. Juillet 1758. 57*

Saint Paul réuni aux troupes de Mr. de Bussy, Général des troupes Françoises & autres leurs Alliées, s'est aussi emparé de la Factorie Angloise de *Vizigapatan*, qui est tombée au pouvoir des François au mois de Juin 1757. par une Capitulation dont voici les articles.

I. On remettra aux Troupes de la Compagnie des Indes de France la Place de *Vizigapatan* avec ses Fortifications, l'Artillerie, les munitions & toutes les armes, de même que les mâts, cordages, les cables & autres attirails propres à la Marine, toutes les marchandises, l'argent monnoyé, & généralement tout ce que renferment les divers magasins appartenans à la Compagnie Angloise. Le Commandant & son Conseil s'engagent sur leur honneur de déclarer exactement tout ce qu'il y a.

II. Ledit Commandant & son Conseil, toutes les personnes employées au service de la Compagnie Angloise, & tous les Officiers tant Civils que Militaires seront prisonniers de guerre sur leur parole, & auront la liberté de se retirer où bon leur semblera avec les effets qui leur appartiennent en propre; mais préalablement ils passeront un Acte par lequel ils s'engageront les uns les autres de se représenter toutes les fois qu'ils en seront requis.

III. Tous les Soldats, Matelots & autres Européens seront & demeureront prisonniers tant que durera la guerre entre le Roi de France & le Roi de la Grande-Bretagne, ou jusqu'à ce qu'ils soient échangés.

IV. Les troupes du Roi seront libres de se retirer dans leurs habitations.

V. Les habitans du Pays jouiront d'une entière sûreté pour leurs maisons & leurs effets, tant qu'ils

qu'ils se comporteront bien & que le Général servira content d'eux.

VI. Tous les Soldats qui ne sont point Anglois d'origine, auront la liberté de s'engager au service de France.

VII. Tous les déserteurs François seront remis à la liberté du Général.

Ces articles furent arrêtés & signés le 26. Juin 1757. par Mr. de Bussy & par le Commandant Anglois de *Vizigapatan*. La garnison de la Place consistoit en 140 Européens, 120 Topazes ou Lascars & 300 Cypayes ou Indiens. L'Armée Française étoit composée de 850 hommes de troupes réglées, y compris 130. Canoniers, de 200 Marattes & de 6000 Cypayes. Elle avoit avec elle 30 pièces de canon. Le Commandant de la Place demanda à capituler dès qu'on le somma de la rendre. Par les deux expéditions faites il ne reste plus aux Anglois aucun Etablissement au Nord de *Madras*. Des avis postérieurs à ceux-ci assurent *Madras* aussi actuellement au pouvoir des troupes de la Compagnie Française des *Indes*.

*Afrique.* Mais si d'un côté l'on a porté l'année dernière cet échec aux Anglois en *Amérique*. Ils ont eu dans la présente une revanche sur la Côte d'*Afrique*. Deux de leurs Vaisseaux de guerre, une Frégate, une Chaloupe & deux Allèges avoient fait voile de *Plymouth* le 9. Mars dernier pour cette Côte, & ayant à bord 200 hommes de troupes de Marine commandés par le Major Mason & un Détachement du Corps d'Artillerie par le Capitaine Walker. Cette petite Escadre arriva le 24. Avril à l'embouchure de la Rivière de *Senegal*. Tous les petits Bâtimens & la Chaloupe monterent cette Rivière,

*des Princes &c. Juillet 1758. 59*

& les Vaisseaux restèrent à l'embouchure. Les François avec sept Bâtimens, dont trois étoient armés de dix canons chacun, attaquèrent les Anglois; mais se battant en retraite, ils furent obligés de remonter la Rivière. Les Matelots & les troupes de Marine débarquèrent alors avec leur artillerie, & le lendemain qui étoit le 30. du même mois, comme les Anglois alloient attaquer le Fort *Loüis*, qui est dans une Isle à douze lieues de l'embouchure de la Rivière, deux Députés du Conseil Suprême de *Senegal* vinrent avec des articles de Capitulation. On les signa le 1. Mai. Les voici.

*I. Les Ports, Magazins, Vaisseaux, Armes, Provisions, & tout ce qui appartient à la Compagnie Françoisise sur la Riviere de Senegal, seront remis aux Anglois.*

*II. Tous les Européens appartenans à la même Compagnie seront conduits en France avec leurs effets particuliers. Les marchandises & le trésor non monnoyé resteront aux Anglois.*

*III. Les Marattes libres & les Nègres demeureront tels, & ne seront molestés ni dans leur Religion ni par rapport à leurs effets; & il leur sera permis de se retirer s'ils le jugent à propos.*

Conséquemment à ces articles le Major *Mason* avec les troupes Angloises de Marine prit possession du Fort *Loüis* le 2. May, & y a trouvé 232 Soldats & Officiers François, 92 pièces de canon, un Trésor, des Esclaves & des marchandises d'une valeur considérable.

## ARTICLE IV.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE , en HOLLANDE , & aux P-AIS-BAS depuis le mois dernier.*

**A**NGLETERRE. Les forces navales de cette Couronne ont une très-grande supériorité dans les deux Mers sur celles de la France. Néanmoins l'on continuë à les augmenter de plus en plus. Tout est en mouvement dans les Chantiers à cet effet. L'on y construit encore un grand nombre de Vaisseaux depuis 40. jusqu'à 60 canons, & l'on presse 14 Frégates de 36 canons chacune que les Chantiers de la *Tamise* doivent fournir vers la fin de Septembre prochain. La Flotte Britannique devra pour lors consister en plus de 400 Navires, capable ainsi, suivant l'esprit de la Nation, d'anéantir absolument la Marine Françoisse, d'autant plus que l'inaction des Espagnols semble favoriser ses vûës & conspirer à lui assurer l'empire des mers. Mais avant que cette attente soit remplie par l'événement, voyons ce qui est mis en œuvre pour y conduire. D'abord, quelles que soient les sommes demandées & jugées propres pour une telle fin, on les accorde avec la plus grande facilité. Outre celles dont on a fait mention, l'on compte de nouveau six à sept millions de livres sterlings cherchés & trouvés par des annuités, des Lotteries, des taxes, & par ces ressources jusques ici inusitées dans la Grande-Bretagne. Le Parlement toujours assemblé en a approuvé

*des Princes &c.* Juillet 1758. 61

prouvé tous les Bills. Pour mettre en exécution les grands projets formés contre la France, les diverses Escadres ont mis en mer.

Le Lord Anfon, Vice-Amiral de la Grande-Bretagne & Amiral du Pavillon Blanc, fut nommé le 13. Mai Commandant en chef d'une Flotte formidable qui a mis à la voile le 1. Juin de l'Isle de *Wight*. L'Amiral Hawke le seconde dans ce Commandement. Elle est composée des Vaisseaux suivans; savoir, le *Royal Georges* de cent canons, le *Ramillies* de 90, le *Neptune* de 90, le *Duc* de 90, le *Barfleur* de 90, le *Newwarck* de 80, le *Magnanime* de 80, l'*Effex* de 70, le *Norfolk* de 70, le *Chichester* de 70, l'*Alcide* de 64, le *Duc d'Aquitaine* de 64, l'*Intrépide* de 64, le *Fougueux* de 64, l'*Achille* de 60, le *Portland* de 50, & le *Norwich* de 50. Les Frégates sont, le *Brillant* de 36 canons, la *Pallas* de 36, l'*Actif* de 36, le *Southampton* de 36, la *Vestale* de 36, l'*Actéon* de 36, la *Tamise* de 32, le *Richmond* de 28, le *Maidstone* de 28, le *Tartare* de 28, la *Rose* de 20, l'*Aldbrough* de 20, & le succès de 20. Chaloupes. Le *Gouffre* de 12 canons, la *Diligence* de 12, & la *Veronique* de 12. Brulots. La *Salamandre*, le *Cermorant*, le *Strombole* & le *Pluton*. Galliottes à bombes. La *Grenade* & la *Fournaise*, outre un grand nombre de Bâtimens de transport qui ont les troupes à bord, au nombre de plus de seize mille hommes, sans compter les troupes de Marine réparties sur les Vaisseaux. Le Duc de Marlboroug, Lieutenant-Général, commande les troupes de débarquement. Le Chef d'Escadre Howe a aussi en qualité d'Amiral le Commandement d'une Escadre de dix Vaisseaux de guerre, dont l'objet est de favoriser

le

le succès de la grande. Tout cet équipement soutenu des forces d'une Armée navale doit servir à frapper des coups par lesquels on se propose d'opérer au moins une grande diversion dans les forces de la France, en même-tems que l'on envisage de s'emparer de bien des postes à l'attaque desquels seront employées les troupes de débarquement. Deja nous avons marqué, à l'article de France, ce que ces troupes ont opéré du côté de *St. Malo*. La Cour en est informée. Le 16. & le 20. Juin elle reçut de nouveau des Exprès du Duc de *Marlborough* avec avis que ses troupes débarquées près de *St. Malo*, après avoir fait l'expédition de piller & de ravager les environs de cette Ville & de brûler quelques Bâtimens avoient dû prendre le parti de se rembarquer assez vite pour n'être pas coupées par les François. On fait monter à plus de deux millions de livres de France les dommages faits aux François dans cette descente. Elles étoient toutes rembarquées dès le 12. Elles vont donc ailleurs ces troupes avec leurs foudroyantes Escadres porter le ravage & la destruction. Car cette année l'on veut voir s'accomplir une Prophétie faite à la Reine *Anne*, *Qu'il viendrait un tems où il ne seroit pas permis de tirer en Europe un coup de canon sans le consentement des Anglois*. Le Lord *Anson* étoit le 14. à la hauteur de l'Isle d'*Ouessant*. Voyons après l'*Europe* ce qu'on veut aussi opérer dans l'*Amérique-Septentrionale*.

L'arrivée de la Flotte Britannique sous les ordres de l'Amiral *Boscawen* dans cette partie du monde, contribuera sans doute à y décider les événemens d'importance. Le plan des opérations des troupes Angloises y avoit d'abord

été

été réglé sur les vûes du Comte de Loudoun; mais ce Seigneur ayant donné sa démission du Commandement dont il étoit chargé & étant retourné en *Angleterre*, le Général-Major Abercrombie, qui le remplace dans ce poste, a formé un nouveau plan différent du premier à plusieurs égards. Cette différence tombe entre-autres sur la maniere dont on fera agir les troupes Angloises, indépendamment des opérations particulières auxquels seront employés les Corps que l'on formera des contingens que fourniront les Provinces, telles que la *Nouvelle-York*, la *Nouvelle-Hampshire*, la *Nouvelle-Jersey* & les autres Colonies: Et voici le précis des dispositions qui ont été faites & rendûes publiques pour seconder celles que l'Amiral Boscawen doit exécuter par mer avec sa Flotte.

L'assemblée des Provinces de la *Nouvelle-Angleterre* ayant recueilli les opinions sur l'expédition projetée contre le *Canada*, il a été résolu, qu'il seroit levé le nombre de troupes nécessaires pour agir sous le Commandement du Général en Chef Abercrombie, du côté de *Ticonderago* & de la *Pointe-de-la-Couronne*; savoir, mille hommes qu'on levroit dans la Province appelée *Nouvelle-Southampton*; sept mille dans celle des *Massachusets*; mille dans *Rhode-Island*; cinq mille dans le *Connecticut*; deux mille 680 dans la *Nouvelle-York*, & mille dans la *Nouvelle-Jersey*; en tout 17 mille 680 hommes, y compris leurs Officiers. La plupart de ces Corps sont déjà complets, à la réserve de celui de la Province *Massachusets*, laquelle n'a fourni jusqu'à présent que cinq mille hommes. Ces troupes se sont toutes engagées de bon gré. On tirera du Corps de la Milice, de quoi  
suppléer,

suppléer, en cas de besoin, au défaut de leur nombre, conformément aux Actes de l'Assemblée générale. On a envoyé ordre dans l'*Albanie*, d'y préparer 1500 Batteaux assez grands pour contenir chacun seize hommes, avec des provisions pour deux mois. Mille de ces Batteaux sont déjà prêts. Le reste le sera en dix jours au plus tard. On a construit du côté de l'*Est*, un nombre de Chaloupes pareilles à celles des Vaisseaux qui vont à la pêche de la Balaine, & on les a fait partir pour l'*Albanie*. Tous ces préparatifs étant presque achevés, il n'y aura rien qui puisse retarder le départ des troupes pour leur destination, dès-que la saison le permettra; car, les neiges n'étoient point encore fonduës dans les Forêts voisines du *Fort David* & du *Lac George* sur la fin d'Avril. Le Chevalier Hardy, qui étoit arrivé à *Hallifax* dans le cours du mois de Mars, a mis à la voile, au commencement d'Avril, avec neuf Vaisseaux de Ligne, pour aller croiser sur les côtes de l'*Ile-Royale*. Le Vaisseau de guerre le *Prince Frederic* & la Frégate la *Junon* sont aussi arrivés à *Hallifax*, ayant plusieurs Bâtimens sous leur convoi. Le Vaisseau de guerre le *Winchelsea* entra le 19. Avril à la *Nouvelle-York* avec six Vaisseaux de transport, & après trois semaines de navigation, venant de la *Caroline-Méridionale*. Le 23. arrivèrent d'*Angleterre*, le *Devonshire*, la *Bishe*, & la Chaloupe le *Chasseur*, accompagnés de trente-cinq autres Bâtimens, destinés à prendre des troupes & de l'artillerie à bord, pour les transporter à *Hallifax*. Le Ministère *Britannique* craignant, que ces Vaisseaux n'arrivassent pas à tems à leur destination, a jugé à propos d'ordonner, que l'on eût à en prendre  
dans



*des Princes &c.* Juillet 1758. 65  
 dans ce Pays un nombre suffisant. Conformément à cet ordre, on a fretté la quantité de Bâtimens de transport, proportionnée à celle des troupes & de l'artillerie, dont on avoit commencé l'embarquement avant l'arrivée des Vaisseaux de transport envoyés d'Angleterre à *Hallifax*. Le troisième Bataillon d'Américains enrégimentés & le second Bataillon des Montagnards de *Frazer* se sont embarqués à *Boston* pour se rendre aussi à *Hallifax*. Le 35me. & le 48me. Régimens, ainsi que le second Bataillon d'Américains, se sont embarqués à *Philadelphie* pour la même destination. Le 17me. & le 22me. Régimens, aux ordres du Colonel *Williamson*, se sont embarqués avec le train d'artillerie, & mettront à la voile pour *Hallifax* vers la fin de la semaine, sous le convoi des Vaisseaux de guerre le *Devonshire*, la *Biche*, la *Diane* & la Chaloupe le *Chasseur*. Les Vaisseaux de transport d'Angleterre partiront en même-tems; ce qui fera ensemble une Flotte de 57 voiles. Le 27me., 42me., 44me. & 46me. Régimens sont en *Albanie*. Le 4me. Bataillon d'Américains enrégimentés & six Compagnies du premier Bataillon de ces troupes se disposent à leur embarquement, pour faire route aussi vers l'*Albanie*. Ces Régimens & les Américains enrégimentés, joints à 450 hommes de l'Infanterie légère du Colonel *Gage* & à 500 Chasseurs commandés par le Major - *Rogers*, outre 17 mille hommes de troupes des Provinces de la *Nouvelle - Angleterre*, sont destinés à agir dans la partie Septentrionale du *Canada*. Les quatre Compagnies Indépendantes ont pris poste le long de la rivière de *Mohawk*. Les Régimens en quartiers à *Hallifax*, sont le second Bataillons de *Royal -*

*Ecoffois*, le 40me le 43me, le 45me, le 46me Régimens. Si l'on ne vient pas à bout, avec de telles forces, à terminer la guerre en *Amérique*, & à exécuter le projet d'enlever le *Canada* aux François pendant cet Eté, il est à présumer, que l'on n'y parviendra jamais dans la suite, puisque les seules troupes de terre montent à plus de 40 mille hommes.

En attendant l'effet, les Armateurs de la *Jamaïque* ont beaucoup de succès dans leurs courses. Ils ont fait depuis peu 25 captures sur les François, outre quelques-unes sur les Hollandois. La navigation de ces derniers excite, de tems en tems, l'attention des Armateurs Anglois, qui enlèvent la plûpart des Bâtimens qu'ils soupçonnent être employés au commerce des Côtes, ou chargés de denrées pour les François. Les saisies illégitimes auxquelles ces sortes de soupçons donnent lieu, occasionnent aussi des représailles de la part des Colonies Hollandoises de *Saint Eustache* & de *Curaçao*, comme il est arrivé à l'égard d'un Corsaire Anglois nommé *l'Amelie*, que les Gardes-Côtes Hollandois ont conduit à la seconde de ces deux Isles, & dont ils s'étoient emparés après un combat très-vif, dans lequel le Capitaine de ce Corsaire fut blessé dangereusement. Les habitans de *Saint Eustache* ont équipé encore quelques Armateurs, pour mettre à l'abri d'attaque de la part des Anglois les Bâtimens employés au commerce de cette Colonie, de même que ceux qui y arrivent d'*Hollande*. Ce sont ces derniers que les Anglois ont principalement en vûë, parce qu'ils les soupçonnent d'être presque ordinairement chargés de vivres pour le Cap François, ou pour les autres Colonies Françoises.

*des Princes &c. Juillet 1758. 67*

goises, qui en étoient assez mal pourvues dans le commencement de la présente année.

On compte d'ailleurs au-delà de vingt prises Françoises faites par les Anglois dans les mers d'Europe & chargées de provisions & de munitions de guerre pour le *Canada* ou pour l'*Isle Royale*.

H O L L A N D E.

LE Baron de Reischach, Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire de la Cour de *Vienne*, a présenté dans le mois de Mai un Mémoire aux Etats-Généraux dont voici le contenu, & auquel toute l'attention convenable a été donnée.

LE soussigné a l'honneur de représenter à V. H. P., au nom & par ordre de l'Impératrice-Reine, sa très-gracieuse Souveraine, que les circonstances présentes exigeant qu'il soit pourvu à la sûreté des Bays-Bas Autrichiens contre toute invasion étrangère, S. M. Imp. & Royale a pris la résolution de faire entrer dans les Places les plus exposées, de l'artillerie, des munitions de guerre & autres provisions nécessaires pour les mettre à couvert de toute surprise. Comme les circonstances sont critiques, ma très-gracieuse Souveraine m'a donné ordre de requérir V. H. P. d'envoyer éventuellement ordre au Commandant de *Furnes* d'accorder non-seulement le passage pour ces munitions, mais aussi de prêter tout secours & assistance, s'il est besoin, pour que le transport s'en fasse facilement & sans retard. S. M. Imp. & Royale espère que cette demande si juste & si conforme au Traité de la Barrière, ne souffrira aucune opposition & sera accordée sans retard &c.

Les Etats Généraux n'ayant rien trouvé dans ce Mémoire qui ne fût conforme à ce qui a été stipulé par le Traité de Barrière, ont trouvé bon d'y déférer, & en conséquence ils ont enjoint à leur Commandant à *Furnes* de se tenir à la lettre de ce Traité.

Toutes les Provinces de l'Union ayant donné leur consentement à l'équipement de six Vaisseaux de guerre, afin de protéger la Navigation & le Commerce des Sujets de l'Etat, les Etats - Généraux ont mis la dernière main à cette affaire qui est présentement concluë. Les déprédations des Anglois ont accéléré cette conclusion, & d'autres mesures prises depuis sur le même sujet: Car une Requête signée par près de 300 personnes représentant le Corps des Négocians de Hollande & qui a été présentée le 9. Juin aux Régens, porte « Qu'il n'étoit pas  
 » possible que les habitans de cette République  
 » souffrissent plus long-tems les déprédations  
 » inouïes des Anglois, à moins qu'ils ne se  
 » vissent ruinés de fond en comble; que le  
 » nombre des Navires dont ces derniers s'é-  
 » toient emparés, montoient à 240; que si  
 » l'Etat monquoit d'argent pour faire respecter  
 » son pavillon, ils offroient d'y suppléer de  
 » leurs Bourses, en armant à leurs propres fraix  
 » des Vaisseaux suffisans pour assurer leur na-  
 » vigation; & que si l'on continuoit à vou-  
 » loir leur refuser la protection si justement ré-  
 » clamée, ils se verroient obligés d'abandon-  
 » ner la Patrie & de chercher un asile dans  
 » d'autres Pays où leur commerce seroit mieux  
 » respecté. »

On ne sçait pas encore quelle suite aura cette démarche, qui fait l'un des principaux objets de

*des Princes &c.* Juillet 1758. 69

des délibérations des Etats d'Hollande. D'un autre côté la Princesse Gouvernante, s'étant renduë le 7. du même mois de Juin à l'Assemblée des Etats, y a remis un Mémoire, dans lequel est détaillé le danger où elle croit que se trouve la République par la proximité de plusieurs Armées, & la nécessité d'une augmentation de treize mille hommes dans les troupes de l'Etat. Cette Princesse a fait en même-tems l'ouverture des moyens praticables pour y procéder. Il y a des débats à ce sujet dans les Provinces, les unes étant inclinées pour cette augmentation, & les autres dans des principes tout-à-fait opposés.

Les *Pays-Bas* Autrichiens & François ne montrent rien de considérable, si ce n'est qu'on s'y tient sur toutes les Côtes bien en garde contre toute descente qui pourroit s'y faire de la part des Anglois; & qu'il passe à la continuë dans les Villes de ces Pays des troupes & des Officiers qui vont à l'Armée du Comte de Clermont dont on vient d'apprendre que quelques Régimens ont eu un échec voulant attaquer les Hannovriens dans un Bois, dont ils ont été obligés de s'éloigner après des décharges qui leur ont tué & blessé assez de monde; & que le Comte de Gilors, fils unique du Maréchal Duc de Bellisle, y a été fortement blessé. Cet attaque mal-réüssie s'est faite le 23. Juin. La retraite des François s'est faite néanmoins en bon ordre. On nous a déjà envoyé des particularités, dont l'éclaircissement suivra de près. Il faut les renvoyer à un autre mois.

## ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de considérable en ESPAGNE, en PORTUGAL, & en ITALIE depuis le mois dernier.

ESPAGNE. Depuis une audience particulière que l'Ambassadeur de Portugal a eue du Roi, il y a un Traité autant que conclu entre les deux Couronnes, dont l'objet tend à réduire les rebelles du *Paraguai* & de *Para* à la soumission & à l'obéissance envers leurs Souverains. Pour arriver à ce but l'*Espagne* & le *Portugal* réuniront une partie de leurs forces par mer & par terre, & employeront dans ces Contrées une Armée de vingt mille hommes, pourvue d'un gros train d'artillerie & des munitions nécessaires. Les dispositions sont même déjà ordonnées en conséquence par le Bureau de la Guerre à *Lisbonne*. Celles qui se font dans le Royaume, si elles regardent une pareille destination, ce ne peut être qu'en petite partie, puisque les forces de terre & de mer s'y trouvent dans un état où l'on ne les a pas vûes de tout ce siècle. Notre Journal du mois passé a donné le nombre & la force des Vaisseaux des trois Départemens de *Cadix*, du *Ferrol* & de *Carthagene* & à quoi ils paroissent destinés. Mais, quelle que soit la destination des troupes, qu'on fait monter au-delà de cinquante mille hommes, leurs mouvemens tendent à une prochaine marche vers les Côtes du Royaume. La Flotte doit aussi se rassembler bientôt. Les

qua

quatorze Vaisseaux équipés au *Ferrol* & à *Carthagene* doivent se rendre à *Cadix*, où s'est fait l'embarquement des huit autres qu'on a nommés. Ces forces ne sont cependant pas encore la moitié de celles qui existent actuellement dans la Monarchie, sans même y comprendre les Vaisseaux qu'on prépare dans plusieurs Chantiers, où nombre de Bâtimens sont déjà prêts à mettre en mer. Comme ce qui doit y entrer a été préparé d'avance, rien ne devrait retarder l'usage qu'on en veut faire. On croit d'en être bientôt instruit. De faire respecter les Ports & le Pavillon d'Espagne, & de protéger la navigation des Sujets, ce n'en doit pas être la destination unique. Il ne faut pas des armemens si considérables pour ce seul objet. Pour la croisière contre les Corsaires de *Barbarie*, on a trouvé suffisant d'envoyer le Vaisseau du Roi le *Septentrion* de 70 canons, & la Frégate l'*Astrée* de 30, dans le Port de *Barcelonne*, d'où il est allé l'établir dans ces parages.

Rien ne prouve mieux que l'on n'a pas envie de se brouiller avec les Anglois que la nomination faite depuis peu du Comte de Fuentes à l'Ambassade auprès du Roi de la Grande-Bretagne. Il résidoit en la même qualité à la Cour de *Turin*, où il est remplacé par le Comte de Torre-Palma, qui étoit Ministre Plénipotentiaire du Roi à celle de *Vienne*. Le Comte de Mahoni, qui est Ambassadeur de S. M. auprès de la République des Suisses, passe à l'Ambassade de la Cour de *Vienne*.

Dans le mois de Mai un Vaisseau de guerre François de 70 canons entra dans le Port de la *Corogne*, mais en très-mauvais état. Il avoit perdu plus de 300 hommes de son Equipage  
par

par le froid, par la tempête & par les maladies. Ce Vaisseau, dont la destination étoit pour *Loisibourg*, n'a pû continuer sa navigation à cause de la quantité de glaces qu'il a trouvées dans sa route. Ayant tenté vainement de se frayer un passage, il a été séparé par le gros tems d'un Vaisseau aussi de 70 canons, qui, lorsqu'il avoit fait voile de *Brest*, en étoit parti avec lui pour se rendre pareillement à *Loisibourg*; & ces circonstances l'ont obligé de rebrousser chemin. Ce Vaisseau est nommé le *Magnifique*, l'autre l'*Amphion*.

Tout ce qu'on apprend du *Portugal*, où tout se remet des tremblemens de terre, même la Capitale, c'est qu'il y aura dans l'Automne un Camp dans la Province d'*Alentejo*.

## I T A L I E.

**R**OME. Le Corps du Pape défunt ayant été transporté au *Vatican*, fut exposé pendant trois jours dans la Chapelle du Saint Sacrement revêtu des habits pontificaux & déposé ensuite dans une niche. Les Cardinaux se sont depuis occupés des dix Congrégations qui ont lieu suivant l'usage avant qu'ils ne se renferment dans le Conclave. Dans la première qui s'est tenuë le 5. Mai, on lut les Constitutions des Papes relatives à ce qui doit être observé pendant le Siège vacant. On procéda ensuite à la confirmation du Gouverneur de *Rome*; on choisit deux savans Personnages, l'un pour prononcer l'Oraison funèbre du feu Pape, & l'autre celle de *eligendo Summo Pontifice*, & l'on chargea quelques Cardinaux de la construction du Conclave. Le 6. les Cardinaux confirmèrent les Officiers de la Ville & de l'Etat Ecclésiastique, & donnerent audience aux Conservateurs du Peuple.



Peuple-Romain. Le 7. ils nommerent le Confesseur du Conclave, & le 8. ils en ont choisi les deux Médecins & le Chirurgien. Les jours suivans jusqu'au 15. lendemain de la Pentecôte qui fut fixé par l'entrée, des Cardinaux dans le Conclave, tout ce qui devoit précéder cette entrée avoit été réglé. Ce jour-là le Cardinal Delci, Doyen du Sacré Collège, chanta la grande Messe du St. Esprit, & Mr. Baroli, Archevêque de Nazianze, ayant prononcé le Sermon pour exhorter les Cardinaux à donner promptement un digne Chef à l'Eglise, on chanta le *Veni Creator*, & le premier Maître des Cérémonies ayant pris la Croix, le Sacré Collège alla se renfermer dans le Conclave. Il ne s'y trouve que deux Cardinaux François, deux Espagnols & un Allemand. Conclave ainsi qui n'est pas si nombreux que l'a été le dernier, & qui, suivant toute apparence, ne durera pas si long-tems. Les scrutins se tiennent les matins & l'après-midi & les suffrages ont été partagés jusqu'au 4. de Juin entre les Cardinaux Delci, Guadagni, Mosca, Cavalchini & Tempi. Jusqu'à présent l'Interregne est fort tranquille & il ne se commet aucun desordre.

Le 24. Mai, le Révérend Père Laurent-Marie Ricci, Religieux de beaucoup de mérite, fut élu Général de tout l'Ordre des Jésuites. Il est natif de *Florence*, & âgé de 55 ans.

La Frégate la *Legère*, Corsaire François de 26 Canons, de deux Pierriers & de 180 hommes d'équipage, monté par le Capitaine Castao, a amené au Port de *Civitta-Vecchia*; dans le mois de Mai, un Navire Anglois de 24 canons & de 160 hommes, dont elle s'est emparé à la hauteur d'*Ostie*, allant de *Messine* à *Livourne*,

*Livourne*, après un combat qui a duré plus de cinq heures. Il y a eu deux abordages, dans lesquels le Capitaine Anglois, nommé *Vernon*, a reçu deux coups de sabre sur la tête & un de bayonnette dans le corps. Dix-neuf hommes de son Equipage ont été tués & 27 blessés. Les François en ont eu 36 tués & 9 blessés.

On n'a rien d'intéressant à rapporter des Etats d'*Italie*, non plus que de l'*Isle de Corse*.

## M O R T S.

**D**On Joseph de Melo, Marquis de Vellisca, Maréchal de Camp des Armées du Roi d'Espagne, dans lesquelles il avoit servi pendant 65 ans, mourut à *Badajoz* le 14. Mars, dans la 90<sup>me</sup> année de son âge.

Le Révérend Pere Pittermann, de la Compagnie de Jesus, Confesseur de l'Empereur, étant mort au mois d'Avril dernier à *Vienne*, Sa Maj. Imp. a choisi à sa place le R. P. Parhammer, de la même Compagnie & Missionnaire du Diocèse de *Vienne*.

François de Crussol d'Uzez d'Amboise, Archevêque de *Toulouse*, est mort à *Paris* au Palais Archiépiscopeal où il s'étoit logé, sur l'offre que l'Archevêque de *Paris* lui en avoit faite en partant pour le lieu de son exil.

Le Comte de Reventlau, Chevalier de l'Ordre de l'Elephant, Conseiller Privé de Conférence du Roi de *Dannemarc*, Président du Collège Suprême de Justice & Doyen du Chapitre de *Lubec*, a payé à *Coppenhague* le même tribut à la nature dans la 63<sup>me</sup> année de son âge.

Le Marquis de Ranuncini, Ministre d'Etat du Roi des Deux Siciles est mort à *Naples*, laissant le Duc de Ranuncini son neveu pour  
Léga

*Des Princes &c.* Juillet 1758. 75

Légataire universel. Ce neveu est héritier de 600 mille ducats. Le Défunt a de plus legué au second fils de son héritier deux Fiefs situés dans le Royaume de *Naples*, & fait encore d'autres legs considérables.

Le 5. Mai mourut à *Cologne* Milord Edouïard Fitzjames, Lieutenant - Général des Armées du Roi T. C., Colonel du Régiment de Berwick Infanterie Irlandoise.

Marguerite de Foix - Candale, Veuve de Jacques de Lomagne Vicomte de Terride, de la Maison des Comtes d'Armagnac, mourut le 14. dans son Château de *Simacourbe en Bearn*, âgée de 80 ans. Ces deux Familles ont été quelques fois alliées avec l'auguste Maison de Bourbon.

Charles - Antoine Comte de Harrach, de Rohrau & du Saint Empire Romain, Grand Ecuyer de la partie d'Autriche de dessus & dessous l'*Ens*, Conseiller Privé, Grand Veneur & Grand-Fauconnier, Lieutenant - Général des Armées de l'Impératrice - Reine &c. mourut à *Vienne* le 21.

La Comtesse douïaïrière Sophie - Florentine de Wied - Runckel - Isenbourg, née Comtesse & Dame de Lippe, est morte le 3. à *Altenkirchen*, âgée de 75 ans.

Le 28. mourut à *Weymar* Erneste - Auguste - Constantin Duc de Saxe - Weymar, n'étant que dans la vingt - unième année de son âge, & laissant une Princesse, jeune veuve, avec un fils qui n'a pas encore un an.

Frédéric - Guillaume de Dessow, Général - Felt - Maréchal des Armées du Roi de Prusse, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle - Noir, Grand Bailly de *Spanckow*, est mort le même jour à *Buskow* près de *Rupin* dans sa 85me année. Il avoit

Il avoit servi pendant 73 ans la Maison Electorale de Brandebourg.

Leopold-Florian Comte de Nadaſti, Conſeiller Privé de Leurs Majeſtés Impériales, Grand Chancelier & Grand Œcuyer de Hongrie &c. mourut le 31. à *Cumpendorff*, âgé de 62 ans. Il étoit frère du Felt-Maréchal de Nadaſti, qui eſt venu de *Croatie* à *Vienne* où il a aſſiſté aux obſèques du défunt. Comme ce Felt-Maréchal ( & que ceci ſoit dit ici hors d'article ) n'avoit pas encore eu la troiſième Grand-Croix de l'Ordre Militaire de Marie-Thereſe, qui lui avoit été deſtinée dès 'a première Promotion qui s'en eſt faite, le Duc Charles de Lorraine, Premier Grand-Croix, & muni à cet effet des Pleins-pouvoirs de l'Empereur en ſa qualité de Grand-Maître de l'Ordre, la lui remit le 12. Juin avec la Patente, en préſence du Comte de Caunitz-Rittberg, Chancelier de Cour & d'Etat, comme Chancelier de l'Ordre, & du Tréſorier du même Ordre. Le Comte de Nadaſti, revêtu du Grand Collier, s'eſt enſuite rendu à *Schônbrunn* pour faire à L. M. Imp. ſes très-humbles remerciemens.

Etienne-Marie Marquis d'Efcorailles, Lieutenant-Général des Armées de France, eſt mort auſſi le 31. n'ayant que 58 ans.

Mademoiſelle Marguerite de Luſſan, fort connue dans la République des Lettres, qu'elle a enrichie de pluſieurs Ouvrages eſtimables, & qui ſont au nombre de 39 volumes in douze, eſt morte à *Paris* le 1. Juin âgée de 75 ans.

Le Comte de Salabourg, Chevalier de la Toiſon d'or, Felt-Maréchal des Armées de l'Impératrice-Reine, & ci-devant Commiſſaire-Géné-

*des Princes &c. Juillet 1758. 77*

Général des mêmes Armées, est mort sur ses Terres dans la Haute-Autriche.

Auguste-Guillaume Prince de Prusse, l'aîné des frères du Roi, mourut le 12. à quatre heures du matin à *Oraniebourg*. Ce Prince fort regretté étoit né le 9. Août 1722, & avoit épousé le 6. Janvier 1743. la Princesse Louïse-Amélie fille de Ferdinand-Albert Duc de Brunswich-Wolffembuttel, de laquelle il laisse deux Princes & une Princesse.

Le Baron de Heckeren, Seigneur de Brantzenbourg & de Barham, Député de la Province de Gueldres à l'Assemblée des Etats-Généraux, est mort le 15. à *La Haye*.

*MARIAGES.*

Louïs-Marie-Bretagne-Dominique de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Leon, épousa le 23. Mai à *Paris*, Mademoiselle Emilie de Crussol d'Uzès, fille de Charles-Emanuel de Crussol Duc d'Uzès, Pair de France, & de feuë Emilie de la Roche-foucauld.

Le même jour Marie-Joseph-Louïs d'Albert d'Ailly, Vidame d'Amiens, fils de Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly Duc de Chaulnes, Pair de France & d'Anne-Marie-Josephine Bonnier, a épousé Marie-Paule-Angelique d'Albert, fille de Marie-Charles-Louïs d'Albert, Duc de Chevreuse, & de Henriette-Nicole d'Egmont Pignatelli Dame d'Honneur de la Reine.

---

**L**E fameux Don Francisco de Quevédo, non moins célèbre dans la ligne de la fine plaisanterie, que Miguel Cervantez, l'Auteur de *don Quichotte*, pourra enfin être connu des

Lecteurs François. Il paroît un Ouvrage nouveau, sous le titre de *Voyages récréatifs du Chevalier de Quévêdo*, qui est une traduction de ses Oeuvres badines, choisies & mises en corps. Outre le choix des matières, elle est toute différente de la vieille traduction du Sieur de La-geneste, qui par son style absolument mauvais, par la bassesse des expressions & des pensées, ne pouvoit récréer que la populace. Celle-ci peut amuser les gens de goût de tout état & de tout Pays, sur-tout dans les derniers livres, qui ressentent moins les mœurs particulières des Espagnols, que les deux premiers.

Ceux qui voudront se procurer cet Ouvrage, qui est d'un volume in douze, pourront le tirer de la même source que cette Clef du Cabinet. Il se trouve aussi à Paris, chez le Sieur Lottin, rue St. Jacques, au Coq.

ON nous a envoyé de Nancy une Lettre en plaintes amères contre le Mémoire de Mr. Marquet, Doyen des Médecins de cette Ville, inséré dans notre Journal de Mai dernier. Il y met que *Mr. de Premont a mieux aimé mourir que de se passer de vin* On crie à l'injure contre un Gentilhomme respecté; injure qui réjaillit, dit-on, sur sa Famille qui en demande réparation. « Mr. de Premont étoit, ajoute-on, » très-sobre, buvant peu de vin en santé & » moins encore pendant sa dernière maladie. » Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est » que Mr. Marquet n'a jamais été son Méde- » cin; il en est de même du Sr. Huot, Greffier » en Chef de la Cour Souveraine, réglé dans » son régime, assidu à ses fonctions &c. »

Nous

Nous voulons bien en croire à tout ce que porte la Lettre qui nous a été écrite. Elle vient d'une personne qui n'est point de la profession de Mr. Marquet, mais véridique & sincère dans tout ce que nous avons reçu d'elle jusqu'à présent. Aussi réparons-nous l'honneur choqué, si il l'est, des Messieurs dont le Mémoire de Mr. Marquet porte la mort, pour n'avoir pas, comme il le marque, observé ce qu'il leur prescrivoit. La prudence & l'honnêteté le demande de nous. Et dorénavant, si nous faisons usage de quelque Ecrit qui regarde des maladies, des guérisons, des secrets de l'art médical & chirurgicale envoyé de *Nancy*, ce ne sera qu'avec le *Visa* du Collège Royal de Médecine.

Mr. Marquet assure de son côté, qu'il a été Médecin de Mr. de Premont, même avec offre d'en faire preuve; qu'il en est de même à l'égard du Sieur Huot. Enfin, il est fâcheux pour un Journaliste, qui ne cherche qu'à exposer ce qu'il croit utile à l'humanité, par les Pièces qu'on lui envoie, de se trouver compliqué dans des censures qu'on pourroit lui faire à ce sujet. Nous profiterons des avis qu'on nous donne sur de pareilles matières. Mais le blâme réjaillit toujours sur celui qui s'émancipe d'abuser de la bonne foi d'un Ecrivain public, quand il lui communique des productions sujettes à censure. Quelles que soient celles de Mr. Marquet, nous dirons quant à lui-même, sans chercher à le préconiser, qu'il pratique la Médecine depuis 45 ans; qu'il a été pendant vingt ans Médecin pour les Pauvres de *Nancy*, pendant quinze Médecin pour des maladies qui tenoient de contagion à la campagne; qu'il a

composé quatre volumes *in folio* sur les plantes qui se trouvent en Lorraine ; un Traité du mouvement du pous, & deux volumes d'Observations médicales imprimés à *Paris*.

---

*Ajoute pour l'Article d'Angleterre.*

**L**E 20. Juin les Seigneurs Commissaires ont mis fin à la séance du Parlement, par un Discours, fait au nom du Roi, & dont nous donnerons la traduction le mois prochain. Après ce Discours, ces Seigneurs remirent la Session du Parlement au Jeudi, troisième jour du mois d'Août prochain.

La Cour de *Londres* est informée par un Courier venu d'Allemagne le 30 Juin de l'action qui s'est passée en Allemagne le 23. du même mois entre les Armées du Comte de Clermont & du Prince de Brunswich - Wolffembuttel. Nous en donnerons une Relation le mois prochain. Suivant le rapport qu'en a apporté le Courier, cette action a été très-sanglante & très-opiniâtre. Le feu a été, comme on le marque, épouvantable de part & d'autre. On a combattu avec acharnement. La perte peut être égal des deux côtés ; & les François, après avoir résisté aux décharges réitérées de toute l'Infanterie Hannovrienne, n'ont pas laissé d'effectuer leur retraite en bon ordre vers *Nenfs*.

F I N.